

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

**ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE MANAGEMENT
ENSM. Pôle Universitaire de KOLÉA**



MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Master en entrepreneuriat et Management de projets

**Management des risques des crédits bancaires
Cas : ABC Banque Algérie**

Elaboré par : MOUSSAOUI Nahla

Encadré par : Dr ABID Nabila

Année : 2018/2019

Résumé

De nos jours, l'environnement bancaire reste très vulnérable aux différents risques ; plus précisément le risque de crédit.

Toutefois l'activité principale des banques est la collecte des dépôts et l'octroi des crédits.

Cette activité est génératrice de risques de contrepartie qui représente un des plus grands soucis des banques.

Dans ce présent mémoire nous avons essayé d'analyser l'octroi du crédit ainsi qu'à la maîtrise du processus du management des risques de crédit d'investissement à la banque ABC Algérie en essayant d'identifier les risques les évaluer et les prévenir en assurant la couverture des risques associés.

Mots clés : Management, Risque, Banque, Crédit

Absract

Today, the banking environment remains highly vulnerable to different risks; more specifically the credit risk.

However, the main activity of the banks is the collection of deposits and the granting of credits. This activity generates counterparty risks and represents one of the biggest concerns of banks.

In this memor we have tried to analyze the granting of credit as well as the control of the investment credit risk management process at ABC Bank Algeria, trying to identify the risks to evaluate and prevent them in covering the associated risks.

Keywords: Management, Risk, Bank, Crédit

ملخص

لا تزال اليوم البيئة المصرفية معرضة بدرجة كبيرة للمخاطر المختلفة؛ بشكل أكثر تحديدا مخاطر القروض البنكية ومع ذلك، فإن النشاط الرئيسي للبنوك هو جمع الودائع ومنح القروض. هذا النشاط يولد المخاطر البنكية التي تعد واحدة من أكبر مخاوف البنوك. لذا حاولنا في هذه المذكرة تحليل منح القروض البنكية بالإضافة إلى التحكم في عملية إدارة مخاطر القرض الاستثماري في البنك عن طريق تحديد المخاطر وتقييمها ووضع ادوات ضمان لتغطية المخاطر المرتبطة بالقروض البنكية

الكلمات المفتاحية: إدارة، مخاطر، البنك، القرض

Remerciements

Tout d'abord, je remercie Dieu le tout puissant de m'avoir donné le courage, la volonté et la patience pour achever ce travail

Ma profonde gratitude et mes sincères remerciements à mon encadreur Mme **N. ABID** pour sa précieuse aide, ces orientations et le temps qu'elle m'a accordé pour mon encadrement

Je remercie l'ensemble du personnel de **la division corporate banking** au sein de **ABC Bank Algérie**, en particulier **Mme El KETTAS Amel** pour son aide et sa disponibilité pour la réalisation de ce travail.

Je remercie sincèrement le membre de jury pour avoir accepté d'évaluer mon travail

Toutes les lettres ne sauraient trouver les mots qu'il faut pour exprimer la gratitude, l'amour, le respect et la reconnaissance à ma famille qui m'ont offert leur soutien moral et financier

Je remercie tous mes amis pour leur soutien et leurs encouragements pendant les moments les plus difficiles

Je remercie également ceux qui ont contribué de prêt ou de loin à la réalisation de ce modeste travail.

SOMMAIRE :

Résumé	II
Remerciements	III
SOMMAIRE :	III
Liste des figures	IV
Liste des tableaux	V
Liste des abréviations	VI
Introduction générale.....	1
Chapitre 1 : Cadre théorique et méthodologique	3
Section 01 : Les risques dans le secteur bancaire, Evolution du concept du risque, typologies des risques bancaires.	4
1 Evolution du concept du risque	4
1.1 L’histoire et l’origine de la notion du risque :	4
1.2 La définition du risque :.....	6
1.3 Les mesures du risque dans l’approche financière :	6
2 Typologies des crédits bancaires :.....	7
2.1 Les crédits bancaires :.....	7
2.1.1 Définition du crédit :	7
2.1.2 Les différents types de crédits bancaires accordés aux entreprises :.....	7
3 Typologie des risques de l’activité bancaire :	11
3.1 Le risque de contrepartie :	11
3.2 Le risque de liquidité :	12
3.3 Le risque de marché :.....	12
3.4 Le risque de change :	13
3.5 Le risque de taux d’intérêt :	14
3.6 Le risque de position sur actions :	14
3.7 Le risque de solvabilité :.....	14
3.8 Le risque opérationnel :	14
Section 02 : Le processus de management des risques crédits bancaires	15
1 L’identification du risque crédit :.....	15
1.1 Définition de risque de crédit :	15
1.2 Les formes du risque de crédit :.....	16
1.3 Les facteurs de risque de contrepartie :	17
1.4 Les niveaux du risque de crédit (contrepartie)	17
1.4.1 L’aspect interne du risque de crédit	17

1.4.2	L'aspect externe du risque de crédit.....	19
2	Les méthodes d'évaluation du risque de crédit :	21
2.1	L'approche traditionnelle d'évaluation du risque crédit :	21
2.1.1	L'analyse financière :	22
2.1.2	Méthode des ratios :	28
2.2	Les nouvelles méthodes d'évaluation du risque de crédit :	31
2.2.1	La notation financière (Le rating) :	31
2.2.2	Le RAROC: (RISK ADJUSTED RETURN ON CAPITAL)	32
2.2.3	La méthode Var (Value at risk) :.....	33
2.2.4	La méthode scoring (Crédit scoring) :.....	33
3	La couverture des risques de crédit :	34
3.1	Les moyens de prévention contre le risque de crédit :.....	34
3.2	La diversification du portefeuille de crédit :	35
3.3	Les études approfondies du futur débiteur :	35
3.4	La surveillance constante de la solvabilité :	35
3.5	La prise de garantie :	36
3.5.1	Les garanties réelles :	36
3.5.2	Garanties personnelles :	37
	Section 03 : Le cadre méthodologique	39
1	Positionnement épistémologique de la recherche :	39
2	Méthodologie de recherche :	41
2.1	La démarche méthodologique :	41
2.2	Les outils de collecte de données :	41
2.2.1	La recherche documentaire :	41
2.2.2	L'observation non participante :.....	42
2.2.3	L'Analyse de données :	42
	CHAPITRE 2 : Discussion des résultats empiriques	44
	Chapitre II : Contexte organisationnel et discussion des résultats	49
	Section 1 : contexte organisationnel.....	49
1	Présentation de la banque ABC (Arab Banking Corporation)	49
1.1	Le référentiel stratégique de la banque ABC.....	49
1.2	Valeurs Fondamentales:.....	50
1.3	Missions et objectifs :	50
1.4	Réseau de la banque ABC Algérie	51
1.5	Environnement macroéconomique :	51
1.6	Les offres de la banque :.....	52
1.7	Organigramme d'ABC BANK Algérie	52

2	Présentation de la structure d'accueil : La Division du Corporate Banking et Financial institutions (DCB) :	54
3	Processus d'une demande de crédit :	54
	Section 2 : Le management des risques crédit bancaire au sein d'ABC BANQUE ALGERIE	56
1	Processus d'octroi de crédit pour la SARL alpha	57
1.1	Objet de la demande de crédit :	57
1.2	Structure de la transaction :	57
1.3	Stratégie proposée et horizon d'exposition de 12 mois :	58
1.3.1	Description du projet:	58
1.3.2	Le Planning du projet:	58
1.3.3	Le financement du projet :	60
1.4	Présentation des bases légales de contrepartie / crédit	61
1.5	Propriété et gestion et l'analyse de l'industrie :	61
2	La démarche de management des risques des crédits bancaire :	62
2.1	L'identification des risques :	62
2.2	L'évaluation des risques par l'analyse financière :	64
2.2.1	Les prévisions :	64
2.2.2	Chiffre d'affaire de la projection:	65
2.2.3	l'Evaluation du poste bilan par rapport à la somme du bilan :	66
2.2.4	Détermination et analyse des Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG) :	68
2.2.5	La capacité d'endettement de l'entreprise :	70
2.2.6	Test de résistance (Stress test): diminution l'EBE d'un pourcentage de 50% : .	71
2.2.7	Calcule d'autres ratios :	73
2.3	La couverture des risques :	75
2.3.1	Conditions bloquantes:	75
2.3.2	Conditions non-bloquantes:	75
3	Suggestions et recommandations :	75
	Conclusion générale	78
	Bibliographie	79
	Annexes	83

Liste des figures

Figure 1: Organigramme de la banque ABC Algérie.....	53
Figure 2: Le planning du projet.....	59
Figure 3: Les importations en frais	61
Figure 4: Les prix à la consommation	62

Liste des tableaux

Tableau 1: Les méthodes traditionnelles de l'analyse bancaire sur le risque	21
Tableau 2: Bilan financier	23
Tableau 3: Tableau des soldes intermédiaire de gestion (SIG)	26
Tableau 4: Tableau des ratios de rentabilité	30
Tableau 5: Détail des lignes de crédit	58
Tableau 6: Structure du projet	60
Tableau 7: Financement du projet	60
Tableau 8: Tableau des risques bancaire	62
Tableau 9: Les risques liés à l'entreprise	63
Tableau 10: La projection d'activité	65
Tableau 11: Chiffre d'affaire de la projection	65
Tableau 12: Consommation et charges	65
Tableau 13: Evaluation du poste bilan par rapport à la somme du bilan	66
Tableau 14: Tableau SIG	68
Tableau 15: La capacité d'endettement	70
Tableau 16: Test de résistance	72
Tableau 17: Tableau de calcule des ratios	73
Tableau 18: Ratios d'activité et de ratios	74

Liste des abréviations

Abréviation

Sarl	Société à responsabilité limité
CMT	Crédit à moyen terme
LC	Lettre de crédit
CAF	Capacité d'autofinancement
CAF	credit application financial
ABC	Arab banking corporation
MDA	Millions of dinars Algerian
TRIM	Trimestre
MUSD	Millions United states dollars
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petite et moyenne entreprise
TR	Trésorerie
DLMT	Dettes à long et moyenne terme
EBE	Excédent brut d'exploitation
RO	Résultat opérationnel
IBS	Impôt sur bénéfice
BFR	Besoin de fond de roulement
AC	Actif circulant
DCT	Dettes à court terme
FP	Fonds propres
CA	Chiffre d'affaires
CT	Court terme
ISO	International of standards organisation
SIG	Soldes intermédiaires de gestion
RAROC	RISK ADJUSTED RETURN ON CAPITAL
VAR	Value at risk

Introduction générale

Introduction :

Le management des risques est la discipline qui s'attache à identifier et à traiter avec méthode les risques auxquels s'expose l'entreprise, quelles que soient la nature ou l'origine de ces risques. Cette gestion s'opère en intégrant à la stratégie de l'entreprise les facteurs de risques susceptibles d'affecter les décisions, en évaluant et en couvrant ces risques dans le cadre d'une gestion financière rigoureuse.

Situé au cœur de l'activité économique, la banque a pour mission de recueillir l'épargne publique, gérer les moyens de paiements et créer des monnaies en octroyant du crédit à sa clientèle. Cette mission constitue une des dimensions les plus importantes dans le secteur bancaire et la source principale du profit d'une banque.

L'évolution de l'activité bancaire durant ces dernières décennies implique l'apparition de divers risques et l'aggravation de ceux déjà existants. C'est pourquoi, la gestion des risques dans le domaine du crédit est un enjeu important, une attention particulière devrait lui être accordée vu sa contribution à renforcer la solidité financière des établissements de crédit.

Plusieurs types de risques peuvent affecter une banque. Toutefois, le risque de contrepartie ou risque de crédit est à la fois le risque le plus courant et le plus dangereux auquel est confronté un établissement financier.

D'une façon générale, le risque de crédit se définit comme étant le risque qu'un emprunteur manque à ses engagements : qu'il soit incapable de tenir sa promesse, de verser le paiement des intérêts en temps voulu ou de rembourser le principal à échéance.

De ce fait, et vu que la prise de risque est un synonyme de plus de rentabilité, les banques font une grande partie de leurs profits avec leurs activités de prêts, il est donc très important de développer des modèles d'évaluation du risque de crédit toujours plus précis afin d'optimiser le rendement des prêts consentis.

La question centrale à laquelle nous allons essayer de répondre tout au long de notre travail s'articule comme suit :

Comment la banque évalue-t-elle le risque des crédits octroyés aux clients ? Et comment les démarches de management des risques permettent-elles l'optimisation de la gestion des crédits bancaires ?

Pour répondre à notre problématique, nous avons jugé utile de répondre aux questions suivantes :

- Comment peut-on définir la notion du risque ?
- Quelles sont les typologies des risques bancaires ?

- Quelles sont les méthodes existantes dans l'évaluation du risque crédit ?
- Comment s'effectue la démarche de management des risques crédit bancaire au sein d'ABC banque Algérie ?

Pour répondre à ces questions, nous partons avec les hypothèses qui seront vérifiées à la fin de ce travail :

H1 : le risque est un effet d'incertitude sur l'atteinte des objectifs ou un danger éventuel plus ou moins prévisible.

H2 : Les outils de management des risques diffèrent selon le risque traité. Dans l'évaluation du risque crédit, l'outil est centré sur l'analyse financière qui reste incontournable pour la prise de décision d'octroi de crédit.

Pour répondre aux problèmes posés et aux hypothèses retenues, nous allons présenter les résultats de notre travail de recherche à travers deux chapitres :

Un premier chapitre introductif évoquera les fondements conceptuels méthodologiques relatifs à notre sujet de recherche, La première partie est consacrée aux fondamentaux du risque. Elle retrace les risques dans le secteur bancaire, la deuxième partie nous allons parler du processus de management des risques des crédits bancaires (identification, évaluation et couverture) et pour clôturer le chapitre nous allons présenter le cadre méthodologique de la recherche.

Un deuxième chapitre va correspondre au recueil des données et à la discussion des résultats de la recherche obtenus après l'application de la méthode de l'analyse financière au sein d'Arabe Banking Corporation Algérie.

Enfin une conclusion générale viendra conclure notre travail.

Chapitre 1 : Cadre théorique et méthodologique

Introduction :

« Le risque c'est la vie et la vie c'est risqué ; tout système intéressant hors d'équilibre est sujet à des risques de perte mais aussi à des opportunités de gains, les résultats incertains qui produisent disruptions et aubains. » PIERANDREI. L (2015, P 5). Les risques sont une composante incontournable de la vie. Sans risque, il n'y a pas de vie. Il est donc essentiel de comprendre ce qu'est le risque, pour le gérer le maîtriser, le contrôler et l'exploiter.

La prise de conscience de multiple facette du risque et la difficulté à s'en protéger ; à en contrôler les facteurs ou à en tirer profit ont été considérablement approfondies au cours des dernières années. Les risques semblent également avoir évolué dans diverses manières en gravité ou en fréquence, par des manifestations cataclysmiques citant à titre d'exemple (spectre du risque systémique lors de la crise bancaire, accident nucléaire de Fukushima, contagion des conflits régionaux armés), alors comment le concept de risque a été évolué et quelles sont les typologies des risques de l'activité bancaire ?

Section 01 : Les risques dans le secteur bancaire, Evolution du concept du risque, typologies des risques bancaires.

1 Evolution du concept du risque

Le risque c'est la combinaison entre un aléa et un enjeu, un aléa c'est la probabilité qu'un phénomène se produise par exemple une éruption volcanique, un séisme ou une inondation, par ailleurs un enjeu c'est l'ensemble des biens et des personnes concernées citant à titre d'exemple les habitants, les constructions ...

Selon COURREGÉ.P et BARTHELEMY.B (2004, p8) les différents apports des mathématiques, de l'économie, de la finance et de la psychologie à la notion de risque ont fait évoluer ce concept pluridisciplinaire vers l'ébauche d'une société du risque, qui trouve des applications pratiques dans la gestion du risque.

De l'expert en gestion des risques aux simples citoyens, la perception du risque s'inscrit au plus profond de l'homme comme une manifestation de son instinct de survie. Chacun réent la peur et le stress suscités par la menace d'un risque, et la nécessité d'élaborer des stratégies et de mobiliser des ressources pour s'en protéger.

1.1 L'histoire et l'origine de la notion du risque :

L'histoire nous apprend que la pratique du risque aurait existé bien avant que le concept ne soit défini de manière générale. Les historiens ont retrouvé sous forme de prêts garantissant les

transports de marchandises par voie terrestre ou maritime, des traces de prédiction et gestion des risques en Mésopotamie au IV^e siècle, ainsi que de la preuve de pratiques assurancielles visant à lutter contre les désastres naturels en Chine au V^e siècle. BERSTEIN P (1996)

Dans l'antiquité, Grecs et Romains ont développé l'assurance maritime (prêt à la grosse aventure) et l'assurance à la personne (santé et vie) de manière corporatiste, à l'attention des légionnaires ou des tailleurs de pierre.

Pour intégrer la notion de risque, On doit porter un regard sur le futur, et non sur le présent. Il faut néanmoins attendre la fin du moyen âge et la découverte des probabilités pour que le risque se calcule et s'affranchisse de destin.

Selon PIERDRANDREI. L (2015) L'origine du risque est née du mot latin (*resicum*, *risicum*, *riscus*) désignant le sort ou le hasard viendrait d'un terme de navigation grecque

(*rhizikon rhiza*) signifiant le récif, utilisé comme métaphore pour désigner le danger qu'il faut éviter en mer .

Une seconde thèse envisage un emprunt à l'arabe (*rizq*) qui veut dire chance, fortune, ce terme a été résumé par la formule « *tout ce qui t'a donné par dieu et dont tu tires profit.* » S. PRION (2004).

PRION. S (2004) dit que le terme *resicum* est rapidement devenu un mot standard du vocabulaire commercial latin dans tout l'espace de la méditerranée occidentale, au milieu du XII^e siècle grâce aux marchands italiens. Ce terme est le plus employé dans les contrats de commande ou de société qui s'applique aux opérations maritimes, fait ainsi référence aux risques des traversées comme les naufrages, les pertes en mer ou les actes de piraterie. Le risque est habituellement imputé au commanditaire aux différents partenaires d'une société, en proportion de leurs parts. Dès le XIII^e siècle le mot *risque* sort du registre légal pour entrer dans le vocabulaire italien courant (*risco* ; *riscare* ; *rischiare*).

Durant la renaissance le concept du risque se diffuse en Europe, il est synonyme d'aventure chance, danger, fortune, hasard... et prend une connotation soit positive selon que l'on cherche à saisir sa chance en prenant des risques ; soit négative selon que l'on s'expose à un danger en faisant face au risque.

Actuellement, le risque a évolué vers une connotation négative, il signifie à la fois l'évaluation de la probabilité d'un événement indésirable et la situation que produirait cet événement indésirable s'il se réalisait.

1.2 La définition du risque :

Selon la norme ISO 31000 Le risque est défini comme suit : « c'est un effet de l'incertitude sur l'atteinte des objectifs. Un effet est un écart, positif et/ou négatif, par rapport à une attente, Un risque est souvent caractérisé en référence à des événements et des conséquences ou à une combinaison des deux » (Norme ISO 31000,2009, P1)

Bessie J (1995) définit le risque comme une exposition à un danger, inhérent à une situation ou une activité, ce danger bien identifié est associé à un événement ou une série d'événements, parfaitement descriptibles, dont on ne sait pas s'ils se produiront mais dont on sait qu'ils sont susceptibles de se produire.

Financièrement parlant, le risque se définit, selon Philippe N (2004, P50) comme étant « l'incertitude sur la valeur future d'une donnée actuelle (actif financier). Il correspond à une possibilité de perte monétaire due à une incertitude que l'on peut quantifier. »

Il peut aussi être défini selon Bessie J (1995) comme un danger éventuel plus au moins prévisible, les caractéristiques propres du risque est donc l'incertitude temporelle d'un événement ayant une certaine probabilité de survenir et de mettre en difficulté les banques.

En générale, on peut définir le risque comme une exposition à un danger associé à un événement ou une série d'événements qui peuvent subvenir à une perte monétaire et mettre en difficulté la banque.

1.3 Les mesures du risque dans l'approche financière :

Selon Arrow et Pratt (1974) le concept général de risque est un problème standard de rareté, ce n'est qu'une ressource parmi tant d'autres qui doit être allouée et distribuée, bien qu'elle soit difficile à évaluer, le risque reste ainsi un phénomène mesurable sur le plan scientifique même si la valeur parfois n'est pas exacte. En matière d'analyse et gestion du il existe trois familles de mesures du risque :

- La variance de rendement, c'est une mesure de risque utilisées en corporate finance et en gestion de portefeuille
- La value at risk (Var), qui nous sert à l'estimation du risque de marché dans les accords de réglementation bancaire du comité de Bâle
- Le modèles de scoring servant à l'estimation du risque de crédit dans les accords dans les accords de Bâle et utilisées par les agences de notation ou les services de Risk management des établissements bancaires.

2 Typologies des crédits bancaires :

Le crédit bancaire est l'un des moyens les plus importants de financement de l'économie, il joue un rôle important dans le développement de l'activité économique. A travers cette partie nous allons essayer de définir la notion du crédit et de mettre en évidence son rôle, ainsi que de présenter les différents types de crédits bancaires et les risques associés

2.1 Les crédits bancaires :

2.1.1 Définition du crédit :

Au sens de la loi relative à la monnaie et au crédit, le crédit est défini dans l'article 68 de la loi n° 03-11 du 26 août 2003, comme « *tout acte à titre onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou prend, dans l'intérêt de celle-ci, un engagement par signature tel qu'un aval, cautionnement ou garantie* ».

Dutaillis G (1999) définit le crédit comme suit : « *faire un crédit c'est faire confiance ; c'est donner librement la disposition effective et immédiate d'un bien réel, ou d'un pouvoir d'achat, contre la promesse que le même bien, ou un bien équivalent, vous sera restitué dans certain délai* »

En effet, cette définition permet de mettre en évidence, les trois supports du crédit, à savoir : le temps, la confiance, et la promesse, car il ne peut y avoir de crédit en l'absence de ses trois éléments importants.

- Le risque lié à l'opération de crédit : le risque de perte de la créance, peut être partiel ou total.
- La contrepartie de l'acte de crédit : la rémunération du service rendu et du risque encouru.

2.1.2 Les différents types de crédits bancaires accordés aux entreprises :

On distingue plusieurs types de crédits bancaires, parmi ses types on a le crédit d'exploitation et le crédit d'investissement.

2.1.2.1 Les besoins d'exploitation :

Selon Gaudamine (1998, P142), la fonction essentielle d'une entreprise (grande entreprise ou PME) est la production et/ou distribution de bien et/ou service afin de générer des profits et assurer ainsi son développement et sa pérennité.

Le cycle d'exploitation correspond au décalage dans le temps entre ces différentes phases : achats, décaissements fournisseurs, transformations, stockage, commercialisation et encaissement.

C'est ce qui se traduit par le besoin en fond de roulement (BFR) en finance d'entreprise :

BFR= Actifs circulants – Dettes courantes

Actif circulant : il se trouve dans la partie basse du bilan et regroupe les stocks, les créances et les valeurs mobilières de placement.

Dettes courantes : sont des dettes à court terme (les dividendes, taxes, facilité de caisse.)

A -Le financement du cycle d'exploitation :

Dans le cadre de l'activité, une entreprise éprouve des besoins de trésorerie généralement très importants pour qu'elle puisse les assumer seule, qu'ils agissent de réaliser un investissement ou de financer des besoins liés à son activité courante (constitution de stocks de marchandises, octroi de délai de paiement à la clientèle...)

Les crédits d'exploitation sont des crédits qui ont pour objectif de financer le haut de bilan (crédits à court terme)

- **Les crédits de trésorerie**

L'escompte de billet financier :

Ce type de concours est utilisé soit pour financer un besoin plus long de trésorerie, soit pour un besoin ponctuel et pour lequel la banque ne souhaite pas recourir au découvert. Il peut être utilisé dans le cadre des crédits de campagne qui financent un cycle de production saisonnier, pour financer des stocks ou pour obtenir une garantie spécifique.

La facilité de caisse :

Ce type de crédit est limité de 15 à 30 jours du chiffre d'affaire de l'entreprise concernée. Ce crédit assure l'élasticité nécessaire au bon fonctionnement de la trésorerie courante et permet de faire face aux décalages de très courte durée. S'agissant d'une souplesse de trésorerie, son utilisation doit être limitée et doit s'accompagner en contrepartie d'un mouvement significatif, source de commissions pour la banque.

- **Les engagements par signature :**

Selon LUC BR (2001 ; P280), Par sa seule signature, la banque garantit l'engagement de son client vis-à-vis d'un tiers sans verser de fonds. L'avantage en trésorerie pour l'entreprise est obtenu soit par :

- un délai de paiement
- un règlement immédiat
- une dispense de versement

Le but principal du cautionnement (engagement par signature) est d'obtenir un avantage en trésorerie :

- Un délai de paiement (cautions fiscales)

- Un règlement immédiat (caution sur marché, de restitution d'acompte).
- Une dispense de versement (caution se substituant à un dépôt de garantie)

2.1.2.2 Les besoins d'investissement :

Les besoins d'investissement sont des besoins durables nés d'une décision de gestion du chef d'entreprise (ou de la direction) et qui générant, le plus souvent, une rentabilité compétitive différée dans le temps.

Les différentes étapes de la vie des entreprises (création, développement...) sont de nature à générer des besoins d'investissement dont la couverture est nécessaire pour maintenir la compétitivité de l'entreprise et là même pour assurer sa pérennité.

A. Le financement des investissements:

Les crédits d'investissement constituent la partie la plus importante des financements bancaires, l'objectif de ces crédits est de financer le bas de bilan des entreprises (crédits à moyen et long terme). LUC BR (2004, P280)

- **Les crédits moyens longs terme :**

Ils sont essentiellement accordé pour l'acquisition des biens d'équipement amortissable entre 8 et 10 ans, le crédit à moyen terme accordés soit par une banque , soit par une banque encours avec un établissement spécialisé (Crédit d'équipement des PME) , celui-ci s'applique à des investissements de durée moyenne tels que les véhicules et les machines et de façon plus générale à la plupart des biens d'équipement et moyens de production de l'entreprises .

La nature des biens à financer par les crédits moyens long terme sont des biens matériels et des biens immatériels.

Les biens matériels ont une valeur intrinsèque indépendante de la qualité de l'emprunteur, ils peuvent être financé par :

- Des crédits moyen long terme classique assortis ou non d'une garantie réelle (Gage, nantissement, hypothèque)
- Du crédit-bail

Selon LUC B R (2004, P264), Il existe (03) natures d'investissements matériels :

- Les investissements de renouvellement
- Les investissements de productivité

➤ Les investissements de développement ou de capacités.

Selon BEGUN et BERNARD (2008, P258) les investissements matériels ont pour but de permettre aux entreprises et aux professionnels de parfaire le financement de leurs investissements :

- Incorporels (fonds de commerce...)
- Corporels (matériel, immeubles...)
- Financiers (prises de participation, acquisition de filiale).

Selon DESCAMPS (2002, P100), L'octroi de tels crédits dépend de trois facteurs :

Le premier facteur se présente selon la situation économique et le contexte dont s'effectue l'investissement, de deuxième facteur correspond à la situation financière de l'entreprise, et le troisième facteur selon sa capacité d'autofinancement pour assurer le renouvellement du bien et les garanties par l'emprunteur.

• **Le crédit-bail :**

Selon LUC B R (2008,264), le crédit-bail est une technique de financement des investissements professionnels. Le chef d'entreprise choisit un équipement et convient avec le vendeur des conditions de l'achat. Après examen du dossier, une société de crédit-bail achète le matériel et loue celui-ci à l'utilisateur qui l'exploite librement. En fin de contrat, le chef d'entreprise peut:

- soit rendre l'équipement
- ou continuer à le louer moyennant un loyer très réduit.
- soit le racheter pour sa valeur résiduelle fixée au départ dans le contrat

Durée : De 10 à 20 ans pour de l'immobilier et de 2 à 5 ans pour du matériel

Montant : La banque achète le matériel au fournisseur 100 % du TTC.

Loyer : Le paiement des loyers en précompté, grande souplesse de fonctionnement.

Taux : Fonction des taux fixe de la banque, la proposition commerciale se fait toujours sur le montant du loyer. Il est d'usage de ne pas communiquer le taux au client. La valeur résiduelle est de l'ordre de 1 à 5 % de la valeur initiale.

Garanties : En général pas de garanties demandées, il est possible toutefois de demander une caution personnelle

- **LES CONCOURS BANCAIRES**

Les concours bancaires Selon Luc BR (2008 P342) recouvrent toutes les dettes d'une entreprise envers sa banque dans le cadre de son fonctionnement normal. Le recours aux concours bancaires est une solution couramment utilisée et qui a bien souvent le mérite d'être la seule possible (ou presque) pour la quasi-totalité des petites et moyennes entreprises.

Toutes les entreprises ne peuvent pas faire appel au marché financier qui est réservé aux sociétés les plus importantes. Ces dernières peuvent donc s'adresser à leur banque pour financer certains investissements. Soit sous forme de crédit classique, soit sous forme de crédit-bail (leasing), soit encore sous forme d'un prêt participatif.

3 Typologie des risques de l'activité bancaire :

En général, il s'agit des trois risques principaux encourus par la banque au cours de l'exercice de son activité à savoir : le risque de contrepartie, le risque de liquidité et le risque de marché. Par ailleurs, il faut ajouter deux autres types de risque qui ont aussi une importance et une conséquence majeure sur l'activité de la banque qui sont : risque de solvabilité, et le risque opérationnel, qui a pris une importance capitale grâce à la nouvelle réforme de Balle II.

3.1 Le risque de contrepartie :

Selon Sylvie de COUSSERGUES, le risque de contrepartie correspond à : « *la défaillance de la contrepartie sur laquelle une créance ou un engagement est détenu* ».

Ou encore on peut le définir comme étant « *le risque de perte à la défaillance d'un débiteur sur lequel l'établissement de crédit détient un engagement* ».

D'après A. SARDI (2002, P40), il a été défini comme étant « *la perte potentiel consécutive à l'incapacité par un débiteur d'honorer ses engagement* »

Selon le code bancaire algérien : règlement n° 02-03 du 14 novembre 2002 portant sur le contrôle interne des banques et établissements financiers « *on entend par le risque crédit : le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou des contreparties considérées comme un même bénéficiaire* ».

En effet, les deux dernières définitions se convergent, ceci correspond éventuellement à une perte totale ou partielle des montants engagés par la banque et aussi une perte en revenu représentée par les intérêts non perçus.

Les cas qui peuvent amener un emprunteur à ne pas respecter son engagement de rembourser sa banque sont multiples, et ont diverses causes :

Cas de force majeure : par exemple les crédits consentis à des emprunteurs étrangers qui peuvent être confrontés à des risques de guerre, de révolution, de catastrophe naturelle ou de non transfert. Ce qu'on appelle plus communément le risque pays

Pour Henri CALVET « le risque pays est le risque de non remboursement de la créance détenue sur débiteur privé ou public en raison de la situation économique et/ou politique du pays dans lequel est situé le débiteur, et ce quelle que soit la situation financière de ce débiteur »

3.2 Le risque de liquidité :

Il est appelé aussi risque d'illiquidité, le risque de liquidité est considéré comme un risque majeur parce qu'il est lié à l'activité d'intermédiation de la banque.

CALVET H (1997,P85) le définit comme suit : « le risque de liquidité , pour un établissement de crédit d'être dans l'incapacité de rembourser ses dettes à court terme (interbancaire) parce que les actifs détenus par cet établissement serai à plus long terme ou ne serai plus susceptible d'être cédés sur un marché liquide »

Il est lié à la profession de la banque, qui consiste à la transformation des échéances, et à savoir financier des emplois à terme par des ressources à vue. Dans la majorité des cas, le risque de liquidité est dû à l'importance de la transformation des échéances. Il semble toutefois que d'autres facteurs peuvent être à l'origine de l'illiquidité d'une banque. En effet les établissements de crédit collectent des ressources pour la plupart à court terme (dépôt à vue) susceptible de faire l'objet d'un retrait massif et imprévu de la part de la clientèle et accordent des financements à court terme mais également et particulièrement à moyen et long terme

Autrement dit, le risque de liquidité correspond à l'incapacité d'une institution financière à faire face à ses engagements à temps. La liquidité est différente de la solvabilité. Une banque solvable (avec des capitaux propres positifs) peut faire faillite pour des problèmes de liquidité.

Il est donc très important de distinguer la solvabilité de la liquidité. Une entreprise solvable a plus d'actifs que de dettes, la valeur de ses capitaux propres est positive.

Une entreprise capable d'honorer ses engagements est liquide. Des institutions financières solvables peuvent alors faire faillit à cause de problème de liquidité.

3.3 Le risque de marché :

Selon BESSIS J (1995,P18) ; Il est défini comme suit : « *Le risque de marché est celui de déviations défavorables de la valeur de marché des positions pendant la durée minimale requise pour liquider les positions*».

Le risque de marché évoque le risque de perte sur les positions de bilan ou de hors bilan résultant à la variation des prix sur le marché dans le cadre d'une activité de négoce.

La notion de risque de marché regroupe différents types de risques, identifiés par le règlement de la banque d'Algérie n° 2002-03 du 14 novembre 2002 et qui sont : le risque de taux, le risque de variation de titre de propriétés, le risque de règlement- contrepartie et le risque de change.

En général, il s'agit d'un risque qui se manifeste par une évolution défavorable du prix d'un actif, ou bien, par la réalisation de moins-values ou de pertes à la rève des titres sur le marché.

En reprenant le règlement de la banque d'Algérie n° 2002-03 on distingue trois catégories de risque de marché, liées aux actifs enregistrés dans le bilan d'une banque.

Il s'agit du:

- Risque de change
- Risque de taux d'intérêt
- Risque de position sur action

3.4 Le risque de change :

Le risque de change est la traduction de l'internationalisation des activités de la banque. En effet, la fluctuation des cours de change pose aussi un sérieux problème sur le résultat des établissements de crédit, étant donné, d'une part, les comptes de correspondance libellés en devises, et d'autre part, l'origine étrangère de plusieurs de leurs actifs et passifs. Il est défini par J. BESSIS (1995, P18) « *comme une perte entraînée par la variation des cours de créances ou des dettes libellés en devises par rapport à la monnaie de référence de la banque* ».

Il revêt en deux formes :

A. Le risque de transaction:

Le risque de transaction est la modification de la rentabilité ou la valeur des opérations en devises d'un établissement de crédit en fonction des évolutions des taux de change des devises dans lesquelles son activité est libellée.

B. Le risque de traduction-consolidation :

La nécessité d'exprimer le résultat de l'activité d'un établissement de crédit dans une monnaie d'expression unique, qui n'est pas obligatoirement celle dans laquelle la majorité des opérations sont effectuées, a pour objet de le figer. Donc, le risque de transaction-consolidation

apparaît dans le monde de la finance internationale, tant pour les entreprises non financières que pour les entreprises financières ; il est mesuré par la position de change.

3.5 Le risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux est un risque qui est inhérent à l'activité même d'un établissement de crédit. Il apparaît lorsque le coût des ressources devient supérieur aux produits perçus sur les emplois, il est identifié dans le règlement de la banque d'Algérie n°2002-03 sous le nom de risque de taux d'intérêt global : *« c'est le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan, à l'exception, le cas échéant, des opérations soumis aux risques de marché. »*

3.6 Le risque de position sur actions :

Le risque de position sur action résulte de l'intervention de plus en plus des banques sur le marché financier, *« le risque de position sur actions est lié à l'évolution défavorable du cours actions figurant dans le portefeuille- titre de la banque »*

Donc pour atténuer l'impact du risque sur le résultat de la banque, il est recommandé aux établissements de crédit de diversifier leurs portefeuilles-titres en actions sur plusieurs secteurs économiques.

3.7 Le risque de solvabilité :

Le risque de solvabilité, appelé aussi risque « d'insolvabilité », Selon JHON HULL (2013, P410) le risque de solvabilité occupe une place primordiale, car il concerne la survie même de la banque, et qui est dû à la manifestation d'un ou de plusieurs risques examinés ci-dessus *« le risque de solvabilité est celui de ne pas disposer des fonds propres suffisants pour absorber des pertes éventuelles »*

En effet l'insolvabilité d'une banque résulte du montant des fonds propres disponibles d'une part, et des risques prise d'autre part. Les fonds propres représentent pour les établissements de crédit le garant ultime de la solvabilité face à l'ensemble des risques encourus. La solidité financière de la banque dépend entièrement du montant des fonds propres. D'ailleurs, c'est à cet effet, que la réglementation prudentielle fixe des seuils minimaux de fonds propres en fonction des risques auxquels les établissements de crédit sont confrontés

3.8 Le risque opérationnel :

Le comité de bale définit le risque opérationnel comme suite : *« Le risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures ; personnels et systèmes interne ou à des évènements extérieurs ».*

La réglementation algérienne le définit dans son règlement n°03-2002 comme suit : « *le risque opérationnel est un risque résultant d'insuffisance de conception, d'organisation et de mise en œuvre des procédures d'enregistrement dans le système comptable et plus généralement dans les systèmes d'information de l'ensemble des événements relatifs aux opérations de la banque ou l'établissement financier concerné* ».

On peut définir le risque opérationnel comme la totalité des risques internes (risques associés aux opérations et les risques provenant de contrôle inadéquat et tout risque associé à la fraude des employés. En plus des risques internes, y'a l'impact des événements externe, tels que les catastrophes naturelles, les risque politique ou réglementaire, les faillit de sécurité.

Quatre principaux événements peuvent être distinguées, qui sont à l'origine de l'apparition de ce risque : le risque de procédure, risques inhérents aux personnes et aux relations entre les personnes, risques informatiques, et risques inhérents aux tiers.

Dans cette section nous avons exposé le concept du risque et les typologies du risque bancaire, En effet l'octroi du crédit nécessite une identification, évaluation et une couverture du risque, ce que nous aborderons dans la section suivante.

Section 02 : Le processus de management des risques crédits bancaires

Dans cette section on va aborder l'identification du risque crédit pour mieux le cerner nous allons définir le risque crédit ensuite les formes et les facteurs du risques de crédit. Aujourd'hui il existe plusieurs méthodes d'évaluation du risque de crédit, principalement la méthode traditionnelle « l'analyse financière » et les nouvelles méthodes d'évaluation des risques de crédit qui sont « la notation financière, les méthodes experts comme le scoring, la VAR et le Raroc » ce que nous avons essayé de développer dans la 2eme partie de la section 2 et pour clôturer la section on va parler de la couverture des risques.

1 L'identification du risque crédit :

La banque doit connaître la nature du risque auquel elle doit faire face. L'étape d'identification, consiste à définir le risque de crédit, à présenter ses formes et à identifier les différents facteurs qui en sont à l'origine.

1.1 Définition de risque de crédit :

On peut le définir aussi comme étant : « *la perte potentielle consécutive à l'incapacité par un débiteur d'honorer ses engagements. Cet engagement peut être de rembourser des fonds*

empruntés, cas le plus classique et plus courant ; risque enregistré dans le bilan. Cet engagement peut être aussi de livrer des fonds ou des titres à l'occasion d'une opération à terme ou d'une caution ou garantie données ; risque enregistré dans l'hors-bilan. Les sommes prêtées non remboursées, suite à la défaillance d'un emprunteur doivent être déduire du bénéfice- des fonds propres qui peuvent alors devenir insuffisants pour assurer la continuité de l'activité. » A.Sardi 2002 P40

John Hull (2013.P251) a défini le risque crédit comme suit : « *Le risque de crédit traduit la défaillance possible d'un emprunteur, d'un émetteur d'obligation ou d'une contrepartie dans une transaction financier* »

On peut dire à partir de ces définitions que la notion crédit est très proche du risque qui représente la source principale d'inquiétude chez les banquiers.

Un simple retard dans un remboursement peut être dangereux pour une banque qui elle- même travaille avec des fonds empruntés à ses clients déposants, car comme tout commerçants ou industries la banque doit elle aussi faire face à ces engagements à l'échéance. C'est donc le risque de subir une perte au cas où la contrepartie serait incapable de faire face à ses engagements

1.2 Les formes du risque de crédit :

Selon Dubernet R (1997, P64) Le risque de contrepartie revêt trois formes :

- **Le risque de contrepartie sur l'emprunteur** : concerne les crédits accordés aux clients (particuliers et entreprises) ou les placements effectués sur les marchés financiers.
- **Le risque de contrepartie sur le prêteur** : sur les garanties potentielles de financement accordées par des contreparties bancaires pour assurer le financement de l'activité en cas de difficultés d'approvisionnement sur les marchés.
- **Le risque de contrepartie sur produits dérivés** : Ils sont appelés dérivés parce que leurs valeurs sont dérivées d'autres marchés. Ils sont utilisés dans une préoccupation de couverture des risques ou de spéculation.

Le risque de crédit sur instruments dérivés est limité mais non négligeable. Ce risque a deux composants:

- Un risque courant, qui représente la perte en cas de défaut. Aujourd'hui, la valeur de ce risque est le coût de remplacement de l'instrument.

- Un risque potentiel, représentant la perte supplémentaire en cas de défaut dans le futur. Il dépend principalement de la durée restant à couvrir jusqu'à l'échéance du contrat et de la volatilité du sous-jacent.

1.3 Les facteurs de risque de contrepartie :

Une banque est exposée au risque de crédit dans la mesure où elle détient des portefeuilles de créances sur divers agents économiques qui sont les particuliers et les entreprises notamment les PME, mais aussi les établissements de crédit et l'Etat. Les facteurs de risque liés au risque de contrepartie et dont les variations pourraient influencer la valeur du portefeuille des créances et des engagements de la banque peuvent être :

- Un taux d'intérêt;
- Un cours de change (pour les opérations à l'international) ;
- Le prix d'un actif;
- La volatilité des sous-jacents (concernant le risque de contrepartie sur instruments dérivés).

L'identification du risque de crédit demeure une étape fondamentale pour les banques afin que celles-ci assurent les moyens adéquats pour sa quantification et sa gestion.

1.4 Les niveaux du risque de crédit (contrepartie)

Le risque de crédit que prennent les banques, lors de l'octroi d'un crédit à un emprunteur (par exemple : PME), se situe selon l'aspect interne, ce dernier dépend de la politique de crédit adoptée par la banque et les procédures de traitement des demandes d'octroi de crédit. Et donc l'aspect externe du risque crédit, se situe selon à trois niveaux :

- Le risque individuel (particulier)
- Le risque général
- Le risque sectoriel.

1.4.1 L'aspect interne du risque de crédit

Le risque de crédit est lié avec l'organisation de la banque. Deux éléments essentiels sont à considérer : la politique de crédit de l'établissement et les procédures de traitements des dossiers de crédit.

1.4.1.1 La politique de crédit :

Dans la plupart des cas, c'est la direction générale de la banque en collaboration avec le comité des engagements qui arrête la politique de crédit. Ils fixent principalement :

- Les objectifs adéquats avec le plan stratégique, se formulent en termes de clientèles à cibler, de types de crédit, de zones géographiques des secteurs à financer etc.,
- Les taux d'intérêt à facturer pour chaque type de crédit pour que les marges soient suffisantes à la couverture des coûts engendrés par les crédits (gestion, risque et du type de crédit) ainsi que les garanties qui doivent être prises.
- Les délégations de pouvoir à accorder pour chaque niveau hiérarchique en fonction du risque et du type de crédit.

1.4.1.2 Les procédures de traitement des dossiers de crédit

La banque met en place des procédures formalisées pour l'étude de la demande de crédit, le suivi du dossier de crédit et le contrôle interne de la fonction crédit.

- **L'étude de la demande**

Le chargé de l'analyse de la demande doit rassembler toutes les informations sur la nature du crédit et la qualité de l'emprunteur. Elles sont ensuite répertoriées dans un dossier uniformisé qui ne peut être considéré comme complet s'il ne contient pas toutes les informations requises. Enfin, le dossier est acheminé vers le traitement, en cas d'accord, le montant, les conditions et les garanties sont précisées.

La procédure de traitement d'un dossier doit se conformer aux exigences du contrôle interne, elle se diffère d'un établissement à un autre mais elle doit se conformer aux exigences du contrôle interne. La séparation de la fonction commerciale d'entretien de la relation avec le client et de la fonction d'étude de la demande de crédit confié à un chargé d'étude est nécessaire.

- **Le suivi du dossier de crédit**

Une fois le crédit accordé, les conditions y afférentes sont précisées (obligations respectives des deux parties, échéancier de remboursement, conditions de taux, etc.). Des problèmes peuvent surgir dans le suivi du risque lorsque le chargé de l'affaire est le premier informé de la

dégradation de la relation et qu'il n'informe pas à temps la hiérarchie de peur qu'il soit reproché une mauvaise étude ou à cause de relations personnelles qu'il entretient avec le client. C'est le contrôle interne qui veille à éviter ces situations.

- **Le contrôle interne de la fonction crédit**

Le contrôle interne s'attache à vérifier que la réglementation bancaire relative au risque de crédit est respectée : tarification suffisante, division des risques, taux de provisionnement des crédits non performants. Le but de ce rôle est d'éviter des distorsions avec les autorités de contrôle. la fonction crédit obéit aux mêmes principes du contrôle interne : indépendance des contrôleurs et des contrôles, exhaustivité des contrôles, vérification de la cohérence des dossiers de crédit avec la politique de crédit de la banque, vérification du respect des procédures lors de l'étude de la demande de crédit puis le suivi du dossier de crédit. Une faille d'une dégradation de dans l'un des rôles du contrôle interne peut coûter à la banque des pertes considérables.

1.4.2 L'aspect externe du risque de crédit

- **Le risque individuel :**

Selon Arnaud de Servigny (2003) Le risque individuel est lié à l'activité de l'entreprise cliente. Il est fonction de sa situation commerciale ou industrielle et de la nature de l'opération à financer (investissement, ou exploitation.). En effet, l'entreprise durant le cycle de son existence, est confrontée à des aléas qui peuvent lui être néfaste. Même si elle est bien structurée sur le plan organisationnel, cela ne l'empêche pas un jour ou l'autre d'être confrontée à des difficultés, et c'est dans cette perspective qu'elle doit faire attention ou plutôt donner toute l'importance voulue à certains facteurs comme : le produit, les parts de marchés, la vente, les concurrents, la situation financière etc. Car une mauvaise gestion d'un de ces paramètres, l'entraînera des difficultés qui pourront affecter ses créanciers, parmi lequel son banquier, qui est le principal bailleur de fonds de toute entreprise, particulièrement les PME.

En effet, le facteur déterminant dans la décision d'octroi d'un crédit repose en grande partie sur la confiance. Le banquier doit donc s'assurer des valeurs techniques, professionnelles et morales du dirigeant. Il doit s'intéresser à sa formation, sa compétence et son expérience, ainsi qu'à la planification et les stratégies déployées pour l'amélioration de la production ou bien de l'équilibre financier.

- **le risque sectoriel**

Arnaud de Servigny montre dans son livre (le risque crédit nouvel enjeu bancaire, 2003) que le risque sectoriel est sensible à la situation économique d'un secteur d'activité donné. Principalement, ce risque se manifeste dans les changements et évolutions ayant des contraintes et des conséquences sur les conditions d'exploitation commerciale ou industrielle de l'activité économique. Ces contraintes sont nombreuses, à savoir : pénurie des matières premières, effondrement des prix, effondrement de la demande, menace des produits de substitution, modifications profondes dans les procédés de production, innovation technologique des produits, etc.

Ce risque est difficile à évaluer par la banque, de ce fait, la banque a tendance à refuser des demandes de crédits pour les entreprises qui évoluent dans des secteurs en difficultés. Ceci aura à influencer le banquier dans sa décision d'accord ou de refus du crédit.

- **Le risque général (global)**

Ce type de risque engendre l'insolvabilité de l'emprunteur. La situation d'insolvabilité est due à des facteurs externes, telles que : les crises politiques et économiques ou des catastrophes naturelles. Ces facteurs sont susceptibles de générer des préjudices importants aux entreprises. En effet, les crises politiques et économiques accroissent le risque de crédit. Les crises économiques sont une source fréquente d'insolvabilité des débiteurs, ce qui ne laisse pas les établissements bancaires indifférents. Face à cette situation, les banques ont tendance à rationner leurs crédits. Arnaud de Servigny (2003)

Comme cité précédemment : « *faire crédit, c'est faire confiance ; c'est donner librement la disposition effective et immédiate d'un bien réel ou d'un pouvoir d'achat, contre la promesse que le même bien équivalent, vous sera restitué dans un certain délai, le plus souvent avec rémunération du service rendu et du danger couru, danger de perte partielle ou totale que comporte la nature même du service* ». Farouk BOUYAKOUB, p.17. Cette définition met en exergue le risque lié à l'opération du crédit c'est bien :

- **Le risque de non remboursement :**

Selon DUBERNET .M (1997) le risque de non remboursement est le plus redouté par les banquiers en octroyant une ligne de crédit pour le financement de l'exploitation ou pour

l'investissement. Il apparaît quand le client, en raison sa situation financière ou par mauvaise foi, n'est plus apte, ou refuse de rembourser les prêts qui lui ont été octroyés.

Donc ce risque résulte de l'insolvabilité du débiteur et de son comportement futur. Lorsqu'une banque est sollicitée pour apporter un financement à une entreprise, elle endosse en quelque sorte le risque même de cette entreprise, car ce risque est fonction de la situation financière, industrielle et commerciale de l'entreprise, de la compétence technique de ses dirigeants, etc. Pour cela, le banquier devra avant toute décision d'octroi de crédit, analyser et apprécier à leur juste valeur, l'évolution des grandes masses du bilan (le chiffre d'affaires, les résultats d'exploitations) et la situation du marché, par une évaluation à la fois quantitative et qualitative.

2 Les méthodes d'évaluation du risque de crédit :

En effet il est important d'assurer une évaluation complète de la capacité de la banque à évaluer, à administrer, à superviser, à mettre en œuvre et à recouvrer les prêts, avances, garanties et autres instruments de crédit. Une étude globale de la gestion des risques de crédit comprendra une évaluation des orientations et procédures de la banque en matière de gestion des risques de crédit.

2.1 L'approche traditionnelle d'évaluation du risque crédit :

Le tableau suivant nous montre quelques méthodes traditionnelles du l'analyse bancaire sur le risque :

Tableau 1: Les méthodes traditionnelles de l'analyse bancaire sur le risque

Phase analytique	Sources et outils disponible	Résultats
Collecte de données	Questionnaire Tableau de statistique financiers	Fichiers de données complétés, questionnaire et tableaux de statistique financiers
Manipulation des données	Fichiers de données complétés, questionnaire et tableau de statistiques financiers	Données utilisées dans le modèle
Analyses et interprétations des calculs comme des données initiales	Calculs	Résultats analytiques (rapport sur les résultats tableaux et graphiques)
Analyse hors site de la	Résultats analytiques	Rapport sur la situation

situation financière d'une banque		financière et sur la gestion des risques d'une banque, et/ou terme de référence pour l'étude sur site
Suivi à travers l'étude sur site, audit, examen.	Rapport de l'étude hors site et/ou terme de référence pour l'étude sur le site	Rapport de l'étude sur site
Renforcement institutionnels	Rapport de l'étude sur site	Intermédiaire financier efficace.

Source : Analyse et Gestion de risque bancaire, Hennie van Greuning. Sonja Brajovic, Ed, ESKA 2004, P.14

2.1.1 L'analyse financière :

Selon COHENE ,2001« *L'analyse financière est l'ensemble des concepts, des méthodes et instruments permettant de formuler une appréciation relative à la situation d'une entreprise, aux risques qui l'affectent au niveau et à la qualité de ses performances. »*

En effet , l'analyse financière est un ensemble de méthodes et de concepts qui permettent de chercher dans quelle mesure une entreprise est assurée de maintenir son équilibre financier à court, moyen et long terme, et donc de porter un jugement sur ses perspectives d'avenir ; ces jugements sont portés à partir de documents comptables de l'entreprise au cours des trois ou cinq dernières années : bilans, compte de résultat, et de tous les autres renseignements à caractère industriel, commercial, économique, juridiques comptable et financier.

Selon Claude-Annie Duplat 2004, l'analyse financière approfondie de l'entreprise permettra de mieux juger notre affaire sur le plan financier et de répondre aux questions suivantes :

- Sa structure financière est-elle satisfaisante ?
- Son financement est-il bien assuré ?
- L'entreprise est-elle rentable ?
- Peut-elle encore demander des concours bancaires ?
- Ses performances sont-elles meilleures ou moins bonnes que celles de ses concurrents

2.1.1.1 Les éléments de l'analyse financiers :

Pour effectuer une analyse financière, il convient de disposer des derniers comptes de l'entreprise qui constituent une mine de renseignements Les chiffres clés à examiner lors d'une première approche sont les suivants :

A. Bilan financier :

Selon Claude-Annie Duplat (2004) Le bilan est un document financier qui précise à une date donnée la situation financière de l'entreprise : l'origine des fonds (le passif) et leur utilisation pour l'acquisition d'un patrimoine et l'exploitation (l'actif)

Le bilan sert à montrer à un moment donné le patrimoine de l'entreprise et ses différentes sources de financement. Ses deux parties doivent être équilibrés (Actifs = Passifs)

Tableau 2: Bilan financier

Bilan Financier	
Actif	Passif
Actif immobilisé	Capitaux propres
Immobilisations incorporelles	Capital social
Immobilisations corporelles	Réserves
Immobilisation financières	Report à nouveau
Actif circulant	Passif circulant
Stocks	Emprunts
Créances clients	Dettes bancaires
	Dettes fournisseurs
	Dettes fiscales et sociales
Disponibilités	
Total actif	Total passif

Source : Analyser et maîtriser la situation financière de son entreprise, Claude-Annie Duplat Librairie Vuibert R, 2004, P3

L'actif (actif immobilisé et actif circulant)

D'après le Plan comptable général 1999, l'actif est divisé en deux catégories selon la destination des éléments suivant :

- L'actif immobilisé : qui est destiné à être utilisé de façon durable par l'entreprise.
- L'actif circulant : qui est composé de postes qui bougent assez rapidement : les Stocks sont destinés à être transformés en produits finis qui sont eux-mêmes vendus aux clients qui procèdent à leur règlement

Le passif : Le passif se compose de deux parties principales : les capitaux propres et les dettes

a- Les capitaux propres : Les capitaux propres se répartissent en trois catégories:

- Le capital social divisé en actions dans les SPA et en parts dans les SARL.

- Les réserves qui correspondent aux résultats bénéficiaires des années antérieures conservés par l'entreprise.
- Le report à nouveau qui intègre les résultats non distribués de l'exercice en cours et des exercices précédents.

b- Les dettes : se décomposent en trois catégories:

- Les dettes financières : emprunts auprès des établissements de crédit, découverts bancaires.
- Les dettes fournisseurs : sommes dues aux fournisseurs.
- Les dettes fiscales et sociales : sommes dues au Trésor public (par exemple, la TVA à payer)

2.1.1.2 Analyser et maîtriser la situation financière (Bilan):

a- Le haut de bilan et le fonds de roulement

Les financiers appellent haut de bilan les postes suivants :

- À l'actif : l'actif immobilisé représenté par les immobilisations.
 - Au passif : les capitaux permanents (capital social, réserves, report à nouveau, dettes à long terme).
- **Le fonds de roulement (FR) :** Claude-Annie Duplat, montre que le FR est un indicateur du financement à moyen et long terme de l'entreprise, égale à la différence entre les capitaux permanents et l'actif immobilisé

$$\text{FR} = \text{Capitaux permanents} - \text{Actif immobilisé}$$

En peut envisager trois cas :

Un fonds de roulement positif : montre que des financements à long terme ont permis d'acquérir non seulement l'actif immobilisé (équipements, locaux), mais aussi une partie de l'exploitation. Le fonds de roulement positif est un facteur de stabilité pour l'entreprise, il la rend moins dépendante des banques pour le financement du cycle d'exploitation.

Un fonds de roulement négatif : est le signe d'une insuffisance de ressources financières à moyen terme pour financer l'ensemble des immobilisations. À première vue, cette situation est défavorable ; en effet, une partie des éléments durables de l'entreprise est financée à court terme, ce qui représente une solution risquée.

Un fonds de roulement nul : Cette situation est quasi impossible dans un cadre pratique, et cela car l'entreprise n'est jamais à l'abri d'une mauvaise vente ou défaillance du client.

b- Le bas de bilan et le besoin en fonds de roulement

Le bas de bilan correspond à l'exploitation courante de l'entreprise, il comprend :

- **À l'actif** : l'actif circulant qui est représenté par les stocks, les créances clients, les disponibilités (en caisse et en banque).
- **Au passif** : les dettes aux fournisseurs, les dettes fiscales et sociales, les dettes financières (crédit bancaire à court terme, tel le découvert bancaire).

➤ **Le besoin en fonds de roulement** : Les décalages existant entre les achats et les ventes, entre les achats et leur règlement et entre les ventes et leur règlement.

On calcule le BFR comme suit :

BFR = Valeur d'exploitation + valeurs réalisables – Dette à court

BFR = (Stocks + Crédit clients) – Crédit fournisseurs.

A partir de cette formule on aura deux hypothèses :

Un BFR positif : les ressources à court terme ne permettent pas de couvrir les emplois à court terme, l'entreprise va devoir faire financer ses besoins à court terme soit à l'aide de son excédent de ressources à long terme (fond de roulement), soit à l'aide de ressources financiers complémentaires à court terme (les découverts bancaires).

Un BFR négatif : l'entreprise n'a pas de besoin d'exploitation à financer, en effet, le passif à court terme excède les besoins de financement de son actif circulant.

Dans la plupart des cas le BFR doit être financé par le fonds de roulement.

c- La Trésorerie nette TN :

C'est un indicateur de gestion fondamental pour l'entreprise, et permet d'apprécier la santé financière de l'entreprise et aussi elle analyse les encaissements et les décaissements réalisés et effectués au cours de l'exercice. On calcule la TN comme suit :

TN = Besoin en fonds de roulement – Fonds de roulement

- **FR > BFR implique TR > 0** : cela signifie que la trésorerie arrive à financer son exploitation avec ses ressources stable et dégage un excédent. A première vue on peut dire que l'entreprise est solvable, mais une trésorerie excédentaire inemployée peut être un indicateur de mauvaise gestion.
- **FR < BFR implique TR < 0** : cela signifie que l'entreprise est en manque de ressources de trésorerie afin d'assurer des couvertures des besoins de financement de l'activité. Une partie du BFR est financé par les concours bancaires à court terme. On peut donc dire qu'il y'a une dépendance en matière de ressources de trésorerie et un risque d'insolvabilité

- **FR=BFR implique TR=0** : cette dernière représente un équilibre parfait, mais elle est quasi impossible en permanence. Cette situation laisse supposer une gestion optimale des emplois et des ressources de l'entreprise.

B. Les soldes intermédiaires de gestion (SIG) :

Selon Anne-Marie BOUVIER et Charlotte DISLE (2008 ; p289) « *Le compte de résultat exprime la formation ou destruction de richesse de l'entreprise en rapportant les charges aux produits De l'exercice* ».

Autrement dit, les soldes intermédiaires de gestion permettent de comprendre et d'analyser comment s'est formé le résultat d'une entreprise. Le seul montant du résultat ne suffit pas à donner un avis sur la situation financière de l'entreprise.

Ce sont des soldes car ils représentent des différences entre des produits et des charges. Leur appellation d'intermédiaires fait référence à des « paliers » entre la production et le résultat.

Tableau 3: Tableau des soldes intermédiaire de gestion (SIG)

Ce tableau représente les principaux soldes intermédiaires de gestion :

SOLDES INTERMEDIAIRE DE GESTION	EXERCICE N	EXCERCICE N-1
Ventes		
- Cout d'achat de marchandises vendues		
(1)Marge commerciale		
Production vendu		
+production immobilisé		
(2) Production		
+/-Production stockée (SF R SI)		
-Consommation de matières premières		
- Autres charges externe		
(3)Valeur Ajouté		
+Subvention d'exploitation		
- Impôts et taxes		
- Charges de personnel		
(4)Excédent brut d'exploitation EBE		

-Dotation aux
amortissements et aux
provisions

**(5) Résultat
d'exploitation**

+/- **Résultat financier (produit
financiers- charges
financiers)**

(6) Résultat courant

+/- **Résultat exceptionnel**

- Participations des
salariés

- Impôt sur les sociétés

(7) Résultat Net

Source : Analyser et maîtriser la situation financière de son entreprise, Claude-Annie Duplat
Librairie Vuibert R ; septembre 2004, P89.

- **La marge commerciale :** C'est la différence entre les ventes de marchandises et le coût d'achat de celles-ci.

- **La production :** C'est la valeur des produits et des services fabriqués par une entreprise, on distingue :

- La production vendue constituée des ventes de produits fabriqués par l'entreprise

- La production immobilisée qui enregistre le coût des travaux faits par l'entreprise pour elle-même

- La production stockée correspondant à la variation des stocks de produits finis ou en cours de production

- **La valeur ajoutée :** La valeur ajoutée (VA) est un indicateur financier qui exprime la création de richesse brute d'une entreprise ou l'accroissement de valeur qu'elle a généré. Elle représente donc l'activité de l'entreprise. La VA se calcule ainsi :

Valeur ajoutée = marge commercial + production de l'exercice – consommations de matières première – autres charges externes.

- **L'excédent brut d'exploitation ou EBE :** C'est l'indicateur de la rentabilité de l'exploitation courante de l'entreprise n'intégrant ni sa politique d'investissement (les dotations aux amortissements en sont exclues), ni sa politique financière (les charges financières en sont exclues).

L'EBE se calcule ainsi :

EBE = Valeur ajoutée+ Subvention d'exploitation - Impôts et taxes- Charges de personnel.

- **Le résultat d'exploitation** : C'est le résultat de l'entreprise calculé après la prise en compte de la politique d'amortissements et de provisions mais avant les charges et produits financiers et exceptionnels.

Le résultat d'exploitation = EBE- Dotations aux amortissements et aux provisions

- **Le résultat courant** : C'est le résultat de l'entreprise après avoir pris en compte le résultat d'exploitation et le résultat financier à l'exception des éléments exceptionnels.

Résultat courant = Résultat d'exploitation +/- Résultat financier (produits financiers - charges financières).

- **Le résultat net** : C'est le résultat de l'entreprise après la prise en compte de l'ensemble des produits et de l'ensemble des charges de l'exercice, de la participation des salariés et de l'impôt sur les bénéfices. Il s'agit du poste le plus souvent étudié pour déterminer la rentabilité de l'entreprise.

Le résultat net = résultat courant +/- Résultat exceptionnel (I) - Participation des salariés - Impôt sur les sociétés.

- **La capacité d'autofinancement (CAF)** : On la calcule comme suit :

CAF = résultat net de l'exercice + les dotations aux amortissements et provisions - les éventuelles plus-values sur cessions d'éléments d'actif.

La CAF présente un double intérêt pour le chef d'entreprise et pour les analystes extérieurs à l'entreprise (tel que les banques, associés...). Elle constitue la capacité de l'entreprise à contribuer à son propre développement en dégagant des ressources de financement pour l'avenir. En effet, l'entreprise ne peut pas faire appel seulement à des capitaux extérieurs pour se financer (tels des emprunts bancaires ou les augmentations de capital).

Par ailleurs, la capacité d'autofinancement sert à déterminer la capacité de remboursement des dettes à long terme.

2.1.2 Méthode des ratios :

C'est la technique la plus répandue dans l'analyse financière, Selon GRANDULGUILLOT, 2002 le ratio peut être défini comme : « *Le rapport entre deux grandeurs significatives (masse du bilan, du compte de résultat, indicateur de gestion...) ayant pour objectif de fournir des informations utiles et complémentaires aux données utilisées pour son calcul. Les ratios sont*

des outils de mesure et de contrôle de l'évolution dans le temps et dans l'espace d'un phénomène étudié en analyse financière »

Des dizaines de ratios peuvent être calculées. On peut cependant en retenir les ratios les plus essentiels dans l'analyse financière que l'on classera dans trois catégories :

- Les ratios de solvabilité et d'endettement, calculés à partir du bilan
- Les ratios de rentabilité, calculés à partir du compte de résultat
- Les ratios de trésorerie.

2.1.2.1 Les ratios de solvabilité et d'endettement :

- Ratio d'indépendance financière ou de solvabilité = $\frac{\text{capitaux propres}}{\text{total des ressources}}$

En effet ce ratio calcule le niveau de l'indépendance de l'entreprise par ces capitaux propres, GRANDUGUILLOT dit que l'existence de fonds propres relativement élevés signifie que les propriétaires de l'entreprise ont confiance dans l'entreprise et ce ratio peut rassurer les créanciers. Un niveau de 20 % à 25 % du bilan est jugé correct.

- Ratio d'autonomie financière et de capacité d'endettement = capitaux propres / capitaux permanents ou capitaux propres / dettes à long termes

Ce ratio mesure le poids des fonds propres par rapport aux capitaux permanents.

L'entreprise dispose d'une capacité d'endettement lorsque ce ratio est supérieur à 50%

-Ratio de remboursement des dettes à long terme = dettes à long termes / capacité d'autofinancement < 4

Ce ratio permet de préciser le nombre d'années d'autofinancement nécessaires pour rembourser les dettes à long terme.

Ce ratio doit montrer que l'entreprise aura bientôt remboursé ses dettes. Par exemple, un ratio de 1 ou 2 sera considéré comme très satisfaisant. Les banques considèrent que les dettes à long terme ne doivent pas être supérieures à 4 fois la capacité d'autofinancement.

2.1.2.2 Ratio de rentabilité :

Selon Claude-Annie Duplat (2004) La rentabilité fait référence à un résultat divisé par une grandeur telle que le chiffre d'affaire, l'actif total ou les capitaux propres.

Les ratios de rentabilité intéressent les investisseurs et les gestionnaires uniquement, ils mesurent la performance générale de l'entreprise et par conséquent les résultats des différentes décisions prises par les gestionnaires.

Tableau 4: Tableau des ratios de rentabilité

RATIO	INTERPRETATION
Rentabilité économique = EBE/ Actif circulant	Ce ratio ne prend pas en considération les conditions de financement (part relative des capitaux propres et des capitaux empruntés à long terme)
Rentabilité financière = Résultat net /fond propre	Il mesure l'aptitude de l'entreprise à rentabiliser les fonds apportés par les associés.

Source : ressources.aunege.fr 28/03/2019 à 23h33

2.1.2.3 Ratios de trésorerie :

- **Ratio de délai de recouvrement des créances clients ou crédit clients** : Le ratio du crédit clients est exprimé en nombre de jours de chiffre d'affaires TTC ; ce ratio indique le délai moyen de crédit accordé aux clients :

$$\text{Ratio crédit client} = \frac{\text{creances clients} + \text{effet portés à l'escompte et non echus}}{\text{chiffre d'affaires}} \times 360$$

- **Ratio de crédit fournisseurs ou délai de règlement des fournisseurs** Exprimé en nombre de jours d'achats TTC, il indique le délai moyen de crédit accordé par les fournisseurs :

$$\text{Ratio de crédit fournisseurs} = \frac{\text{dettes fournisseurs d'exploitation}}{\text{achats}} \times 360$$

- Ratio du besoin en fonds de roulement :

Ce ratio est très important, car il indique quels sont les besoins financiers nécessaires à l'exploitation de l'entreprise en fonction de son chiffre d'affaires.

$$\text{Ratio du besoin en fonds de roulement} = \frac{BFR}{\text{Chiffre d'affaires HT}}$$

2.2 Les nouvelles méthodes d'évaluation du risque de crédit :

2.2.1 La notation financière (Le rating) :

Selon KARYOTIS.D, 1995 la notation financière ou le rating est une nouvelle approche de risque elle est défini comme un processus d'évaluation de risque attaché à un titre de créance, synthétisé en une note qui permet de donner un classement en fonction des caractéristique particulières du titre proposé et des garanties offert par l'émetteur.

Le rating est un indicateur qui résume le degré de solvabilité d'un emprunteur ou d'un prêt. Par ailleurs il existe deux types deux notations : la notation interne et la notation externe.

2.2.1.1 La notation interne :

Le comité de bale sur le contrôle bancaire, 2000 dit que les notations internes constituent un indicateur clé, bien que sommaire, du risque inhérent à un crédit individuel dans les banques couvertes par l'enquête. Les notations incorporent habituellement une appréciation du risque de perte, consécutive à la défaillance d'un emprunteur, fondée sur la prise en compte des informations adéquates d'ordre quantitatif et qualitatif

2.2.1.2 La notation externe :

La notation externe est effectuée par les agences de notation financière, elle a une estimation du risque de titre de créances émis par une entreprise. Elle évalue la possibilité de paiement des intérêts et le remboursement du principal des dettes.

Les principales agences des notations sont :

- Moody's investors services incorporation
- Fitch investor's services incorporation
- Standard &poor's

2.2.2 Le RAROC: (RISK ADJUSTED RETURN ON CAPITAL)

C'est un indicateur synthétique permettant de mettre en regard la rentabilité réelle d'une opération avec le risque qui lui est associé : c'est le ratio entre la marge nette prévisionnelle après déduction des pertes moyennes anticipées (Expected loss) et une mesure de la perte inattendue (Unexpected Loss).

Selon T. RONCALLI, 2004 le RAROC peut être défini comme étant un ratio qui exprime le taux de rendement des fonds propres économiques : C'est donc le rapport entre le résultat ajusté des provisions correspondant à la perte attendue, et les fonds propres destinés à couvrir les pertes inattendues. Comme il s'agit d'une mesure objective, et non réglementaire, les provisions et les fonds propres sont tous les deux économiques.

Ainsi nous pouvons écrire le RAROC sous la formule suivante

$$\text{RAROC} = (\text{Revenus} - \text{coûts d'opération} - \text{perte attendus}) / \text{pertes inattendues}$$

Une fois le RAROC calculé il sera comparé à un ratio seuil tel que le rendement des capitaux propres ou le crédit moyen des fonds propres, soit à un niveau RAROC cible, fixé préalablement par la banque à partir du quelle l'estime que l'opération apporte de la valeur et devrait être réalisée. Les types de RAROC se différencient par la date et par le périmètre des calculs :

RAROC à l'origine :

Il se calcule à l'octroi d'un crédit et prend en compte tous les éléments jusqu'à la fin de l'opération.

RAROC résiduel

Il prend en compte les changements des caractéristiques des clients (notation), des crédits et des garanties. Mais il est caractérisé par sa grande volatilité d'un jour sur l'autre en fonction des événements de la vie d'un crédit (frais de dossiers, amortissement...etc.) ne permet pas d'adopter une stratégie client.

RAROC annuel :

Il ne prend en compte que les éléments compris dans une année civile. Il correspond à l'exercice budgétaire et donne la possibilité d'adopter une stratégie, de fixer des objectifs et de pouvoir mesurer les conséquences en fin de période.

RAROC complet :

Le calcul prend en compte, à une date donnée, tous les éléments des engagements encourus, de la date d'origine à la date d'échéance de chaque concours. Ce type est plus stable et plus

exhaustif, il permet et d'adopter une stratégie non seulement pour le client, mais aussi pour un portefeuille ou une activité.

2.2.3 La méthode Var (Value at risk) :

M. DIETCH et J. PETEY, 2002 définissent la VAR comme étant une estimation de la perte potentielle (exprimée dans une unité monétaire) qui peut résulter de la détention d'un portefeuille de produits financiers sur une période donnée (un jour, une semaine, etc.), avec un niveau de confiance choisi à priori (95%, 99%, etc.) dans des conditions défavorables de fluctuation des marchés.

Pour le risque crédit, la Var est définie comme étant la perte maximale sur un crédit à un horizon donné avec un certain degré de confiance.

La Value-At-Risk dépend en réalité de trois éléments :

- **La distribution des pertes et profits du portefeuille** valable pour une certaine période de détention
- **Le niveau de confiance** : il permet de contrôler la probabilité que l'on obtienne un rendement supérieur ou égal à la VAR.
- **La période de détention de l'actif** ou du portefeuille d'actifs.

Le calcul de la VAR doit être ajusté de façon à tenir compte de la composition des rendements. Même si la période de détention est propre à chacun, les autorités de régulation exigent des horizons communs dans le cadre des procédures de validation de la Value-At Risk.

Cette mesure de risque est utilisée principalement par les banques, elle est destinée aux professionnels de marché tels que les opérateurs de marché, gestionnaires de fonds privés ou encore gestionnaires de fonds institutionnels. Et aux Risk Managers (responsables de la gestion des risques et du contrôle de la gestion des risques).

2.2.4 La méthode scoring (Crédit scoring) :

Selon DIETCH.M et PETEY.J, 2002 Les modèles score sont des outils de mesure du risque qui utilisent des données historiques et des techniques statistiques.

La méthode crédit scoring a pour objet de sélectionner les risques et prévenir le défaut, prévenir, suivre et contrôler et de déterminer les effets des diverses caractéristiques des emprunteurs sur leur chance de faire défaut. Ils produisent des scores qui sont des notes

mesurent le risque de défaut des emprunteurs potentiels ou réels. Les institutions financières peuvent utiliser ces notes pour ranger les emprunteurs en classes de risque.

Cette méthode scores correspond plus précisément à une méthode d'analyse financière qui tente de synthétiser un ensemble de ratios à partir de « n » ratios, considérés comme les plus significatifs, afin de parvenir à un indicateur unique qui permet de distinguer les entreprises défaillantes des entreprises saines.

2.2.4.1 La construction d'un modèle crédit Scoring :

L'élaboration d'un modèle scoring passe par plusieurs étapes sont comme suivant :

2.2.4.2 La construction de l'échantillon et le choix de critère de défaut

Il convient de disposer de deux populations, le premier regroupement les emprunteurs ayant fait défaut et la deuxième ceux n'ayant pas de défaut.

2.2.4.3 Le choix des variables explicatives :

Les variables doivent en principe interpréter le défaut du moment où elles représentent des dimensions variées du risque de défaut.

2.2.4.4 Le choix des techniques utilisé :

Il existe plusieurs techniques pour construire un modèle de score, il s'agit principalement de :

Les techniques économétriques (LOGIT, PROBIT)

Les techniques de classification issue de l'analyse des données (ADD, ADL)

Les techniques d'intelligence artificielle (réseaux de neurones)

Les techniques non paramétriques d'enveloppement des données.

Les banques utilisent beaucoup plus l'analyse financière linéaire de Fisher (ADL) et les modèles LOGIT et PROBIT

3 La couverture des risques de crédit :

3.1 Les moyens de prévention contre le risque de crédit :

Pour pouvoir maîtriser, gérer les risques de crédit et assurer une bonne issue à ce dernier, le banquier dispose de plusieurs moyens de gestion et de protection. Mais ces moyens ne le dispensent pas d'une étude méticuleuse de la situation de l'entreprise ; cette étude reste le moyen le plus efficace pour limiter les risques liés à l'octroi de crédits.

Parmi les moyens de prévention y'en a :

- La diversification du portefeuille de crédit
- Les études approfondies du futur débiteur
- La surveillance constate de la solvabilité
- La prise de garantie

3.2 La diversification du portefeuille de crédit :

Il est très dangereux pour une banque des concentrer sur quelque crédit à gros bénéfice, c'est pour cela quelles banques doivent diversifier leur portefeuille.

En effet plus les crédits sont repartis entre un grand nombre de bénéficiaires et d'émetteurs, plus la probabilité de non remboursement est faible.

La diversification du portefeuille de crédits d'une banque peut prendre plusieurs aspects. Ainsi, la diversification géographique ou régionale permet à la banque de couvrir partialement l'économie.

Il y a également la diversification sectorielle qui permet de pourvoir répondre aux besoins des différents secteurs de l'économie. La banque pour satisfaire les besoins variés des agents économiques, diversifie ses produits. La diversification des produits sa pour but non seulement la satisfaction du besoin des clients de la banque, mais aussi l'amélioration de la performance de la banque.

3.3 Les études approfondies du futur débiteur :

Ont décident d'octroyer des crédits qu'aux personne présentant un faible risque de défaillance afin de réduire le risque de crédit. La banque doit vérifier que le montant des remboursements et intérêts demandés est en correspondance avec les revenus actuels et futurs du débiteur. Elle doit également s'assurer que le client a le réel désir d'honorer ces engagements. Pour cela, elle peut consulter les fichiers d'incident de paiement et de remboursement des confrères ou de la banque centrale. La décision d'octroyer ou non un crédit à une entreprise est pris après des études de conjoncture du secteur économique et examen de sa situation financière.

3.4 La surveillance constante de la solvabilité :

Selon Emery NTWARI, (2008) La solvabilité est une chose qu'il faut surveiller continuellement. Il y a des gens solvables à un moment donné et qui ne le sont plus ensuite cette solvabilité se rattache à la notion du patrimoine. Elle dépend aussi des sûretés stipulées Faute de sûreté particulière, c'est l'ensemble du patrimoine du débiteur qui constituera sa garantie.

Il faut se défier, il y a des richesses plus ou moins sécurisantes pour le créancier. Le créancier prudent ne dormira tranquille que si les biens de son débiteur sont disponibles, faciles à dessaisir. Il comparera les disponibilités avec les exigibilités pour savoir si d'autres créances ne mettent pas son débiteur en difficulté.

Il sait enfin que certains biens comme le fonds de commerce sont susceptibles de s'évanouir d'eux-mêmes si le débiteur relâche ses efforts. Il y a aussi des gens extrêmement riches qui ne paient pas leurs dettes. D'autres fortunes sont peut-être des biens insaisissables.

3.5 La prise de garantie :

Dans son activité habituelle, le banquier est appelé à accorder sa confiance. Cependant, les exigences du métier ont voulu que cette confiance ne soit accordée qu'avec précaution, car le banquier ne pourra jamais éliminer tous les risques découlant de son engagement. C'est pourquoi, il recourt, le plus souvent au recueil des garanties. Une bonne garantie pour le banquier est souvent une bonne étude du dossier, Un bon crédit, n'est pas un crédit qui est adossé à de bonnes garanties, loin de là. Le banquier s'entoure de garanties que dans une optique de conforter la banque dans un avenir proche de récupérer les fonds prêtés.

Nous distinguons deux types de garanties : les garanties réelle set les garanties personnelles :

3.5.1 Les garanties réelles :

La garantie réelle consiste en l'affectation d'un bien meuble ou immeuble en garantie d'une dette. Ces biens peuvent appartenir au débiteur lui-même ou à un tiers qui s'engage au profit du débiteur.

Selon HADJ SADOK Tahar dans son ouvrage « les risques de l'entreprise et de la banque », ce genre de garantie est juridiquement appelée « cautionnement réel ».

Les principales sûretés réelles sont :

L'hypothèque : dans le cas où le bien donné en garantie est un bien immeuble.

Le nantissement : dans le cas où le bien donné en garantie est un bien meuble.

3.5.1.1 L'hypothèque :

Conformément à l'article 882 du Code Civil : « *le contrat d'hypothèque est le contrat par lequel le créancier acquiert sur un immeuble affecté au paiement de sa créance, un droit réel qui lui permet de se faire rembourser par préférence aux créanciers inférieurs en rang, sur le prix de cet immeuble en quelque main qu'il passe* ».

L'hypothèque constitue un droit réel sur les biens hypothéqués, il permet au créancier de saisir ces derniers et les vendre s'il n'est pas payé à échéance, il lui offre aussi un droit de

préférence et un droit de suite sur le prix de ces biens. Néanmoins, il conserve au débiteur le droit de jouissance et d'usage du bien.

Il existe trois types d'hypothèques :

- a) L'hypothèse conventionnelle
- b) L'hypothèque légale
- c) L'hypothèque judiciaire

3.5.1.2 Le nantissement :

Selon l'article 948 du Code Civil: «le nantissement est un contrat par lequel une personne s'oblige, pour la garantie de sa dette ou de celle d'un tiers, à remettre au créancier ou à une autre personne choisie par les parties, un objet sur lequel elle constitue au profit du créancier un droit réel en vertu duquel celui-ci peut retenir l'objet jusqu'au paiement de sa créance et peut se faire payer sur le prix de cet objet en quelque main qu'il passe par préférence aux créanciers chirographaires et aux créanciers inférieurs en rang».

Il représente une réelle mobilière portant sur un bien incorporel des parts sociales, un fonds de commerce par exemple), il s'agit donc d'une garantie pour le créancier qui obtient un droit sur un bien de son débiteur. Il existe plusieurs sortes de nantissement:

- Le nantissement du fonds de commerce
- Le nantissement d'outillage et de matériel d'équipement
- Nantissement ou gage sur véhicules
- Nantissement de marchés publics

3.5.2 Garanties personnelles :

Les garanties personnelles sont constituées par l'engagement d'une ou plusieurs personnes physiques ou morales, au profit d'un créancier, qui promettent des substituer à un débiteur principal si celui-ci faillit à ses obligations à échéance pour désintéresser son créancier. On distingue deux sortes de garanties personnelles:

- Le cautionnement
- L'aval

3.5.2.1 Le cautionnement :

L'article 644 du code civil algérien définit le cautionnement comme étant un contrat par lequel une personne garantie l'exécution d'une obligation en s'engageant envers le créancier de satisfaire à cette obligation, si le débiteur n'y satisfait pas lui-même.

Autrement dit, le cautionnement est une sûreté personnelle par la quelle une personne nommée la caution s'engage à l'égard d'une tiers nommée le bénéficiaire du cautionnement à payer la dette du débiteur principal qui est la personne cautionnée, au cas où cette dernière faillirait à ses engagements. On distingue deux types de cautionnement:

- Le cautionnement simple
- Le cautionnement solidaire

3.5.2.2 L'aval

Selon l'article 409 du Code de Commerce : « *l'aval est l'engagement d'une personne de payer toute ou partie d'un montant d'une créance, généralement un effet de commerce* ».

Il désigne un engagement personnel donné par un tiers au profit d'un des signataires d'un effet de commerce à concurrence d'un montant qui est habituellement la totalité de la somme due. Il est généralement donné sur effet de commerce sous la forme de la mention « bon pour aval » suivi de la signature de celui qui s'engage.

Dans cette section nous avons abordé le processus de management des risques crédit bancaire qui se repose généralement sur l'identification, évaluation et la couverture des risques, dans la section suivante, nous allons exposer le positionnement épistémologique de recherche et le choix méthodologique que nous avons choisi pour notre recherche empirique.

Section 03 : Le cadre méthodologique

Dans cette section nous allons présenter le positionnement épistémologique de recherche, les différents outils de collectes de données ainsi que les méthodes d'analyse de données.

1 Positionnement épistémologique de la recherche :

Notre problématique concerne l'évaluation du risque crédit octroyé aux clients dans l'activité bancaire. Nous cherchons les critères de succès à retenir, c'est-à-dire quelles sont les variables à prendre en compte pour bien mener cette évaluation et comment les démarches de managements permettent-elle à une meilleure optimisation des gestions des risques crédits.

Pour cela, il convient de choisir un positionnement épistémologique et une méthodologie permettant de répondre à nos questions de recherche. Le positionnement épistémologique interroge la façon dont le chercheur conçoit la réalité. Plusieurs paradigmes épistémologiques coexistent en Sciences de Gestion.

Un paradigme c'est une manière de voir les choses qui reposent sur des techniques commune et une base bien définie, selon Kuhn (1962, p260) il représente « *un ensemble de croyances, de valeurs reconnues et de techniques qui sont communes aux membres d'une groupe donné* »

L'épistémologie peut être définie comme étant une branche de la philosophie des sciences, c'est la théorie de la science et concerne plus particulièrement les méthodes de construction et de validation de la connaissance. Selon Nadeau (1999, p. 209), elle « *étudie de manière critique la méthode scientifique, les formes logiques et modes d'inférence utilisés en science, de même que les principes, concepts fondamentaux, théories et résultats afin de déterminer leur origine logique, leur valeur et leur portée objective* ».

Deux principaux paradigmes épistémologiques sont utilisés en sciences de gestion, à savoir : le constructivisme et le positivisme.

Le constructivisme selon Jean Piaget (1964) le constructivisme est une théorie de l'apprentissage fondée sur l'idée que la connaissance est élaborée par l'apprenant sur la base d'une activité mentale. Cette théorie repose sur l'hypothèse sur laquelle nous construisons notre propre vision à travers nos expériences.

Par ailleurs, le positivisme est né des sciences de la nature, il vise à établir des lois et des principes généraux, valables pour l'ensemble des éléments-phénomènes d'une classe et pour les trouver il s'agit d'appliquer des méthodes rigoureuses sur une réalité unique qui transparaît à travers des relations stables entre des faits objectifs et que les sujets impliqués sont soumis aux principes généraux qu'on cherche à découvrir et aux lois Raynal, FA. (2003).

La prise en compte de cette relativité induit l'application de démarches de recherche qui prennent en compte la complexité des situations et l'acceptation de lectures diverses et, leurs contradictions, la dynamique des processus et les points de vue des agents sociaux » (Desmet, 2009, p. 12).

Dans cette optique, le paradigme épistémologique positiviste est un ensemble de connaissances et d'études « *d'une valeur universelle, caractérisées par un objet et une méthode déterminée, et fondées sur des relations objectives vérifiables* » (Rey-Debove, 2002, p 13). Dans ce cadre épistémologique, les chercheurs fixent le but de découvrir les lois qui régissent les rapports, stables, entre les phénomènes et qui en autorisent leur prédiction ainsi que leur explication. Fondées sur l'expérimentation scientifique, les recherches qui s'inscrivent dans ce paradigme répondent à des critères « précis de rigueur, d'objectivité, de quantification et de cohérence » dans le but « d'expliquer les phénomènes et de formuler les lois qui les régissent » (D'Amboise, 1996).

Selon ce paradigme, c'est en formulant et en testant différentes hypothèses, le chercheur découvrira cette réalité adéquate avec ces résultats de recherche.

Notre positionnement épistémologique de recherche :

Nous avons choisi pour notre recherche une approche épistémologique dans un paradigme positiviste déductif, en utilisant des méthodes qualitatives pour mesurer les risques de crédit octroyé aux clients.

Piaget (1977) montre que le paradigme positif se présente en tant que méthodes et outils qualitatifs ainsi qu'à la méthodologie hypothético-déductive qui est mise en avant, cela consiste à s'enquérir des observations qui se soumettent à la théorie, nous allons donc tenter de valider des connaissances théoriques déjà existantes.

H: Les outils de management des risques diffèrent selon le risque traité. Dans l'évaluation du risque crédit, l'outil est centré sur l'analyse financière qui reste incontournable pour la prise de décision d'octroi de crédit.

On va mettre en œuvre ce paradigme qui apparaît plus ou moins en adéquation avec notre sujet de recherche, qu'on vise à mettre en place à travers une analyse de demande de crédit (investissement ou exploitation) d'un client au niveau de la direction de la banque ABC Algérie en se basant essentiellement sur l'aspect du risque crédit en mettant en exergue la méthode d'analyse financière. Cette méthode de mesure de risque de crédit va nous permettre d'aboutir à une décision d'acceptation ou de refus de l'octroi de crédit bancaire, en mettant en relief les points forts et les points faibles de cette entreprise sur lesquels se base le chargé d'affaires pour étudier les risques et prendre la décision d'engager les fonds d'autrui dans de telles affaires.

En effet, la non maîtrise des risques de crédit peut conduire à la faillite de l'établissement, c'est pourquoi il est recommandé de le gérer afin de minimiser son impact sur l'activité bancaire. Généralement la décision d'octroi de crédit repose essentiellement sur l'antécédent de remboursement et l'aptitude à prévoir les événements. Comme on dit « la prévision est la clé de succès de l'exploitation bancaire en matière de crédit. »

2 Méthodologie de recherche :

Dans le cadre de notre recherche, nous avons opté pour une méthode qualitative et analytique pour objectif de mesurer l'effet global du risque identifié sur l'octroi de crédit bancaire, cette méthode devrait nous permettre de confirmer ou d'infirmer les hypothèses formulées au début de notre recherche.

Le contenu de la méthode est centré dans un premier temps ; sur un diagnostic quantitatif de la gestion des risque crédit en analysant un dossier de crédit d'investissement par la méthode traditionnelle d'analyse financière et d'interpréter les résultats dans l'objectif est de répondre à notre problématique.

2.1 La démarche méthodologique :

Nous avons suivi dans notre travail de recherche une méthodologie de l'étude de cas qui consiste à procéder des observations empiriques et des connaissances théoriques durant notre recherche. En effet ; nous avons initialement mobilisé une analyse d'un dossier de demande de crédit d'investissement et nous allons ensuite identifier et mesurer les risques pour enfin décider si la banque donne son accord favorable d'octroi du crédit bancaire.

2.2 Les outils de collecte de données :

L'objectif principal de cette étude est de comprendre comment la banque arrive elle à gérer les risques crédit octroyé aux clients. Et comment les démarches de management des risques permettent-elle l'optimisation de la gestion de crédit bancaire.

Pour recueillir le maximum d'informations nécessaires à la réalisation de notre étude, nous avons eu recours à trois outils, à savoir :

2.2.1 La recherche documentaire :

La collecte documentaire ayant pour objectif d'avoir un maximum d'informations théorique sur notre thème de recherche, était basée sur plusieurs sources d'informations en gardant à l'esprit le principe de la variété des types de documents et leur actualité. Nous avons consulté des ouvrages, thèses de recherche, rapports, normes et références, séminaires, que nous avons trouvé au niveau de la bibliothèque de l'école nationale supérieure de management ENSM, sans

oublier de citer les matières informatiques comme les conférences et cours sur Google scholar, YouTube ect.

En Plus de ces documents, l'entreprise ABC BANK Algérie nous a donné l'accès à un nombre limité de documents internes réalisés par source (internes et externes) tels que :

- les dossiers du crédit bancaire.
- les bilans financiers et prévisionnels des clients.
- les business plan de certain porteur de projets qui souhaitent prêter des crédits bancaires.
- Manuel d'utilisation du logiciel MOODYS pour l'analyse des risques de contrepartie.

2.2.2 L'observation non participante :

En tant que stagiaire au niveau de la BANK ABC dans la division Corporate Banking ,et dans la direction des management des risque (Risk management) Cet outil nous a permet d'observer le mode de fonctionnement des employés et les taches que chacun doit faire pour explorer et découvrir les différentes tâches réalisées dans l'activité bancaire et de comprendre comment le staff de la division corporate banking arrive à assurer le bon déroulement de gestion des risques et d'analyser les dossiers des entreprises /entrepreneur ou particulier qui souhaitent emprunter des crédit bancaire pour étudier leurs dossiers d'octroi du crédit .

Jean-Marie DE KETELE et Xavier ROEGIERS (2015) définissent l'observation non participante comme :

« Un processus dont la fonction première immédiate est de recueillir de l'information sur l'objet pris en considération en fonction de l'objectif organisateur... Ce recueil suppose une activité de codage : l'information brute sélectionnée est traduite grâce à un code pour être transmise à quelqu'un (soi ou autrui) ».

2.2.3 L'Analyse de données :

Pour bien mener notre étude, on va procurer un ensemble de documents et d'informations de sources diverses qui peuvent nous guider dans le processus d'octroi du crédit au client. Nous avons utilisé dans notre recherche l'étude de cas comme méthode d'analyse de données

Cette méthode est définie selon AKTOUF comme étant *«la procédure logique d'une science, c'est-à-dire, l'ensemble des pratiques particulières qu'elle met en œuvre pour que le cheminement de ses démonstrations et de ses théorisations soit clair, évident et irréfutable »* (Aktouf, 1987, p. 20).

Donc pour étudier un cas précis, on doit d'abord établir la pertinence du sujet, le préparer et recueillir les informations nécessaires ensuite on fait le traitement des données et les interpréter pour arriver aux résultats souhaités.

Pour bien mener notre étude, on va procurer un ensemble de documents et d'informations de sources diverses qui peuvent nous guider dans le processus d'octroi du crédit à au client.

Le client doit présenter un dossier qui comprend l'historique de son entreprise, son positionnement dans le secteur d'activité. En premier lieu nous allons identifier les risques de crédit puis analyser ses états financiers, et mesurer la structure financières à travers le bilan, la capacité d'autofinancement de l'entreprise et sa rentabilité, ensuite on procédera à l'analyse des ratios afin de mesurer le risque crédit, Et au final la couverture de risque qui est indispensable pour une meilleure optimisation de gestion des risques crédit bancaire en montrant la crédibilité du client et d'assurer le remboursement du crédit octroyé.

L'utilisation de cette méthode nous permet de vérifier que les déterminants de la gestion des risques crédit bancaire que nous avons abordés dans le cadre théorique sont bien pris en compte dans le management des risques crédit au sein de la banque ABC Algérie

Conclusion :

Dans ce premier chapitre, nous avons essayé de mettre en avant les éléments de base qui entourent notre sujet. Nous l'avons fait en commençant d'abord par présenter le concept de risque ensuite la typologie des risques bancaire et plus particulièrement le risque de crédit ; ce dernier a une influence négative sur la performance et la rentabilité de l'établissement de crédit surtout quand ce dernier est mal géré.

Dans la deuxième section nous avons abordé le processus de management des risques crédit bancaire, ceci se repose sur l'identification des risques bancaires, les méthodes d'évaluation qui permettent de faire face au risque pour avoir une rentabilité, et permettent à la banque de maîtriser son portefeuille d'actifs.

Et pour clôturer la section02, la couverture des risques est indispensable pour une meilleure gestion des risques, elle repose généralement sur les garanties pour que la banque puisse faire face au danger et préserver sa stabilité et sa solvabilité.

Nous avons exposé dans la dernière section de notre premier chapitre, le positionnement épistémologique de recherche, les différents outils de collectes de données ainsi que les méthodes d'analyse de données.

On peut maintenant passer au cadre organisationnel et discussion des résultats, objet du chapitre suivant

CHAPITRE 2 : Discussion des résultats empiriques

Chapitre II : Contexte organisationnel et discussion des résultats

Introduction :

L'objectif de ce chapitre est de mettre en pratique les notions et concepts fondamentaux abordés tout au long de notre mémoire, et plus précisément montrer comment la banque s'assure de la gestion du crédit accordé à ses clients.

Nous diviserons ce chapitre en deux sections, la première est consacrée à la présentation de la banque ABC Algérie dans laquelle s'est déroulé notre stage pratique, la deuxième section sera consacrée à la mise en œuvre de la partie pratique et la discussion des résultats

Section 1 : contexte organisationnel

1 Présentation de la banque ABC (Arab Banking Corporation)

Le Groupe Arab Banking Corporation (ABC), créé en 1980 et basé au Bahreïn est présent dans plus de 18 pays du Golf, d'Afrique du Nord et Moyen Orient, d'Europe, des Amériques et d'Asie.

Créé en 1980, La banque ABC est cotée à la bourse du Bahreïn avec les principaux actionnaires des investisseurs institutionnels comme la Banque Centrale de Libye, Kuwaiti Investment Authority; et Abu Dhabi Investment Authority.

La volonté du groupe est de répondre aux différents besoins du marché Algérien, elle s'est matérialisée par la création d'un bureau de représentation en 1995, présence ayant permis à Arab Banking Corporation de développer et de renforcer les liens de coopération avec les institutions financières algériennes.

Du fait de l'intérêt croissant que portait et continue de porter le Groupe ABC au marché Algérien, le bureau de représentation a été transformé en décembre 1998 en banque à part entière, par décision du 24 Septembre 1998 du Conseil de la Monnaie et du Crédit. Ainsi est née Arab Banking Corporation - Algeria, désignée sous le nom commercial de Bank ABC Algérie qui devient, en fait, la première banque privée internationale à s'installer en Algérie.

Son activité a commencé le 02 Décembre 1998 avec l'ouverture de son agence principale à Bir Mourad Raïs.

1.1 Le référentiel stratégique de la banque ABC

A- Vision Stratégique

« Être la banque internationale leader dans la région « MENA »

B- Promesse :

« Une équipe engagée pour le succès de ses clients »

1.2 Valeurs Fondamentales :

✓ **Clients au centre :**

"ABC Bank est déterminée à connaître ses clients et à développer une relation durable avec eux".

✓ **Esprit d'équipe :**

«ABC Bank travaille ensemble comme une seule équipe à travers son réseau international afin de créer une expérience client supérieure. »

✓ **Constance :**

«ABC Bank est digne de confiance à livrer à tout moment et de la meilleure des façons tout en démontrant son intégrité à ses partenaires »

1.3 Missions et objectifs :

a) Les Missions : Les principales missions de la banque sont détaillées comme suit :

- Poursuivre le développement de la banque et améliorer sa position sur le marché bancaire algérien.
- Poursuivre son développement et améliorer son positionnement sur le marché bancaire algérien.
- Accompagner l'ensemble de ses clients, qu'ils soient Grandes Entreprises, PME, Particuliers ou Entrepreneurs Individuels, dans leur développement en leur offrant des solutions adaptées et des services innovants, mettant à leur disposition le réseau International du Groupe ABC
- Attirer, développer et fidéliser les meilleurs talents : Le tout, dans le but de créer encore plus de valeur pour nos actionnaires tout en maîtrisant les divers risques.

b) Les Objectifs :

Les principaux objectifs de la banque se résument comme suit :

- Créer une banque de haute performance axée sur le client.
- Continuer à développer nos principales franchises bancaires primaires dans la région
- Moyen Orient Afrique du Nord et le Brésil.

- Rechercher des opportunités à travers les acquisitions qui viendront compléter ses principaux marchés, son réseau international et ses capacités.
- Renforcer le modèle d'exploitation du groupe, tout en préservant leur santé organisationnelle.

1.4 Réseau de la banque ABC Algérie

Bank ABC-A a renforcé son réseau, elle dispose 23 Agences sur 15 Wilaya répartis comme suit :

- **Alger** : 09 agences (Bir Mourad Raïs, Didouche, Delybrahim, BirKhadem, Kouba, Staoueli, Chaeebani, city center (au niveau du Carrefour), et Dar el Beida).
- **Autres Wilayas** : 14 agences (Bouira, Bordj Bou Arreridj, Chlef, Sidi Bel Abbes, Mostaganem, TiziOuzou, Setif, Constantine, Annaba, Skikida, Blida, Bejaia, Oran, et Hassi Messaoud).

Le réseau permet à la banque d'être proche de ses clients, répondre à leurs différents besoins qu'ils soient Grandes Entreprises, PME, Particuliers ou Entrepreneurs Individuels (entreprises et particuliers), et avoir une relation durable avec eux.

1.5 Environnement macroéconomique :

Comme toute institution financière ABC Bank obéit à des variables qui sont comme suit :

- ✓ Variables de l'environnement technologique :

Grâce aux progrès technologiques la banque peut améliorer le degré de satisfaction de ses clients tel que la télé compensation, le Swift, dans le rapatriement et des transferts avec l'étranger.

- ✓ Variable de l'environnement économique

L'économie est fluctuante à des périodes d'opulences succédant des périodes de crises et de récession de même pour les politiques de crédit monétaires et fiscales. Afin de réussir dans un monde concurrentiel, la banque doit être proactive avec son client, anticiper ses besoins, dépasser ses demandes, transformer sa simple satisfaction en profonde fidélité.

- ✓ Variable de l'environnement politique et légal

Le climat politique et la réglementation ont d'énormes répercussions sur le monde des affaires nationales et internationales. De ce fait l'état promulgue des nouvelles lois qui ont en général deux buts :

Protéger les entreprises les unes des autres

Protéger les citoyens et la société contrée politiques malhonnêtes.

✓ Variable socioculturelle

Afin de connaître les besoins et les attentes du marché, il est naturel de commencer l'analyse de l'environnement social et culturel de l'entreprise. Cette variable doit inclure les croyances, les valeurs (les goûts et aversions du public), les mœurs des individus qui font partie de l'environnement de l'entreprise. L'environnement est très déterminant dans l'activité d'une entreprise, elle doit le surveiller en permanence, car il conditionne sa stratégie son développement et parfois sa survie.

1.6 Les offres de la banque :

Bank ABC Algérie offre une large gamme de produits et de services pour couvrir les besoins de sa différente clientèle (Grandes Entreprises, PME, particuliers...)

Les Chargés d'affaires et conseillers clientèles sont à la disposition de clients pour accompagner, orienter, renseigner ; et proposer des services adaptés qui conviendraient à court, moyen et long terme.

- Clients particuliers : la banque offre des opérations diverses, produits d'épargne, crédit prêt à la consommation.
- Clients Professionnels : Crédit SANAD, placement, leasing....
- Grandes Entreprises & PME : Ce segment est concerné par deux types de financement, à savoir :

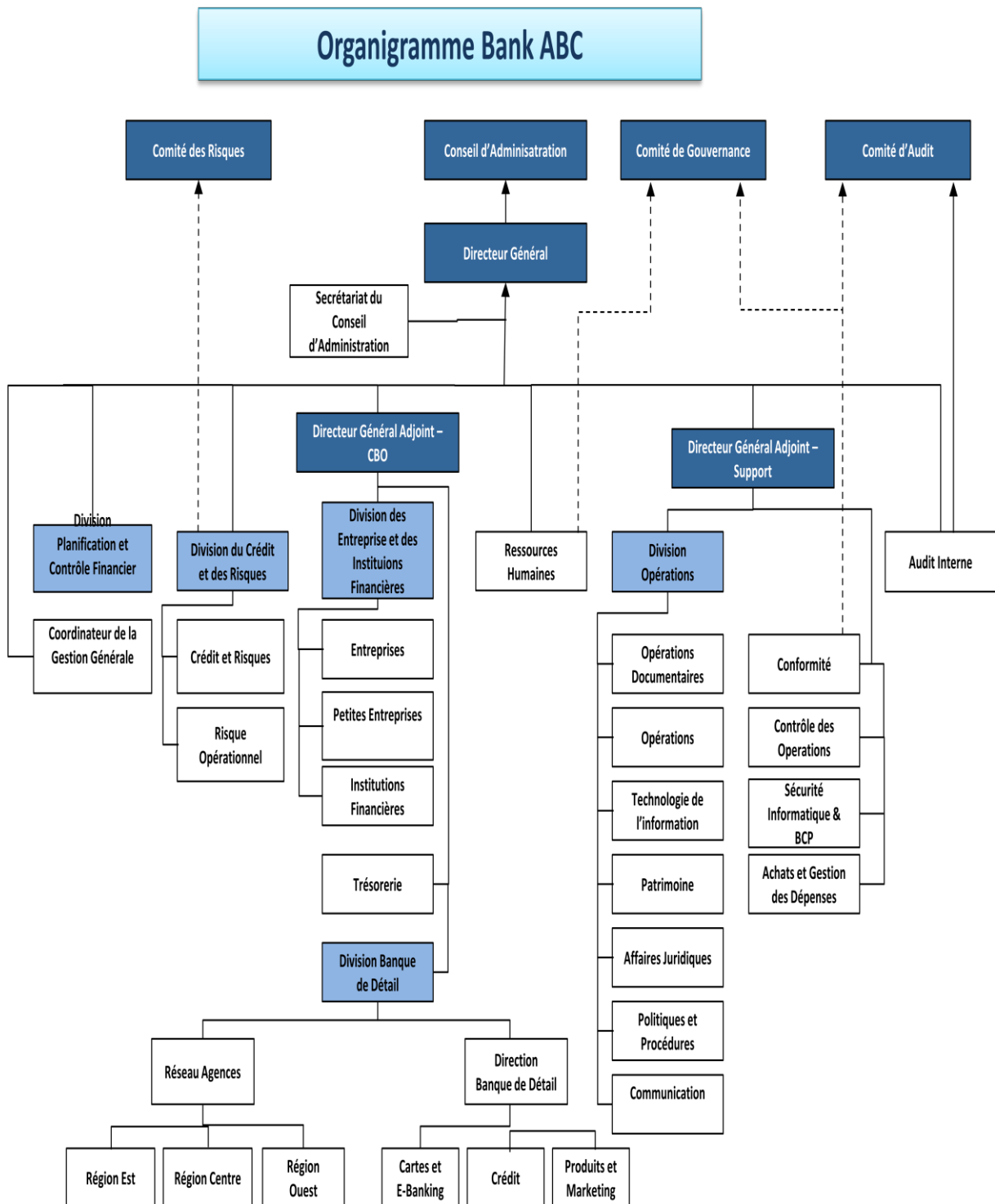
a. Le cycle d'exploitation : Découvert et facilités de caisse, Avances sur factures et autres avances en compte courant, Aval et Cautions, Refinancement en dinar Algérien « DZD » des opérations de commerce extérieur et droits de douanes.

b. Les investissements : Crédits à moyen ou à long terme, Financement en Leasing : Le montage des dossiers de Crédit Leasing est suivi par Bank ABC (L'étude et le financement étant assuré par la filiale d'ABC « Arab Leasing Corporation « ALC ». Opérations à l'international : Domiciliation COMEX, Remise documentaire, Crédit documentaire, Transfert libre, Opérations à l'export.

1.7 Organigramme d'ABC BANK Algérie

La structure organisationnelle de la banque ABC se présente comme suit :

Figure 1: Organigramme de la banque ABC Algérie.



Source : abc bank Algérie

L'organigramme général d'ABC BANQUE est structurée par le regroupement des fonctions en groupes homogènes suivant les impératifs dévolus à chaque fonction, en fixant les lignes de reporting de certaines fonctions de contrôle issu de conseils d'administration.

Au sien d'une division il existe plusieurs fonctions de contrôle permanent ces dernières sont approuvés par le conseil d'administration.

Les unités des affaires sont sous la supervision d'un directeur général adjoint chargé du banking et ce dans l'objectif de suivre et de développer l'activité de la banque de haut niveau.

2 Présentation de la structure d'accueil : La Division du Corporate Banking et Financial institutions (DCB) :

La DCB est une structure centrale. Son activité est totalement orientée vers l'action commerciale corporate. Sa principale mission est la Gestion et développement du portefeuille Clientèle Coporate.

Le portefeuille client comporte deux types clients :

- 1- Clients large Corporate : dont le chiffre d'affaire supérieur ou égale à USD 20 mm.
- 2- PME/PMI : dont le chiffre d'affaire est inférieur à USD 20 mm.

Cette division est composée de chargées d'affaires (Relationship Manager), supervisés par des chargées d'affaires seniors.

Les chargés d'affaire sont chargés de gérer un portefeuille de clientèle, et encadrer, superviser un ou un ensemble de Relationship Manager assistants distincts (chargés d'affaire junior).

3 Processus d'une demande de crédit :

Les crédits bancaires présentent des risques pour le banquier afin de les minimiser et mettre en place des crédits adéquats le banquier doit réclamer pour toute demande de crédit un dossier comportant tous les documents nécessaires pour une meilleure appréciation de l'entreprise, de la connaissance du client, son activité et de son environnement avant toute prise de décision adéquate.

Un dossier de crédit est une demande établie par le client pour bénéficier d'un crédit auprès de la banque et ce dernier passe par plusieurs étapes :

- Il doit faire une demande de crédit en 1^{er} lieu elle doit être signée par une personne qui est habilitée à engager l'entreprise en matière de crédit et préciser les montants et les natures des crédits sollicités
- Il doit fournir un dossier qui se constitue de :
 - ✓ **Documents comptables et financiers**
- Les trois derniers Bilan,
- Rapport de commissaire aux comptes pour les sociétés de capitaux,

Les bilans des sociétés SNC doivent être signés par un comptable agréé, pour les entreprises en démarrage il y'a lieu de demander un bilan d'ouverture, les prévisions de clôture de l'exercice à financer et le bilan prévisionnelle de l'exercice suivant.

- Plan de financement prévisionnel de l'exercice
- Etat détaillé des créances avec indication de l'âge et des montants
- Planning d'importation pour les entreprises d'importation
- Plan de production pour les entreprises de production
- Plan de charge pour les entreprises BTPH.

✓ **Document juridique :**

- Canevas de crédit ABC A (document propre à l'agence)
- Présentation de l'entreprise (Patrimoine, historique, qualification des dirigeants et composante humaine)
- Le rapport de crédit ABCA (à établir par l'agence)
- Le check liste juridique établie par la juriste (à établir par l'agence)
- Registre de commerce
- Statuts pour les personnes morales et toutes les modifications
- Délibération des associés autorisant le gérant à contacter des emprunts bancaires et aliéner les biens de la société si cette disposition n'est pas prévue dans les statuts
- Acte de propriété ou bail de location des locaux à usage professionnel

✓ **Document fiscaux et parafiscaux :**

- Pièces fiscale récente (Extrait de rôle moins de trois mois)
- Pièces parafiscales récente (Attestation de mise à jour CNAS ou CACOBATH de moins de trois mois)

Après avoir fournie les documents exigés au niveau de l'agence, cette dernière transmet le dossier complet à la DCB qui vérifié à son tour que le dossier est complet puis le charger d'affaires procède au traitement du dossier en saisisent les bilans comptables sur Moody's. Qui lui donne tous les éléments financiers clefs et tous les ratios.

Ce logiciel attribue une note de 1 à 10, plus la note se rapproche de 1, plus l'entreprise est en bonne santé financière dans le cas contraire cela montre qu'elle n'est pas solvable.

Après avoir présenté l'organisme d'accueil, nous passons à la deuxième section pour mettre en exergue le cas pratique et la discussion des résultats.

Section 2 : Le management des risques crédit bancaire au sein d'ABC

BANQUE ALGERIE

Après avoir abordé la présentation de l'entreprise dans laquelle notre stage de fin d'étude s'est déroulé dans la section 01 du 2eme chapitre ; nous allons passer à la 2eme section pour exposé le cas pratique.

La présente étude de cas porte sur le processus d'octroi du crédit bancaire en respectant les mesures de management des risques (identification, évaluation et couverture du risque de

crédit) d'une demande de crédit bancaire d'investissement, le montant totale de ce concours est de 245m DZD.

1 Processus d'octroi de crédit pour la SARL alpha

L'octroi de crédits fait partie des activités principales d'une banque, pour cela la banque ABC Algérie a mis en place les politiques et procédures à suivre dans l'octroi de crédit, c'est un processus considéré comme outils d'appui et de consultation afin de gérer et éviter au mieux les risques inhérents à l'activité bancaire.

1.1 Objet de la demande de crédit :

La SARL alpha est une société avec un capital de 100 000 000 DA réparti entre quatre actionnaires.

Les caractéristiques de cette demande de crédit sont citées ci-dessus :

- Crédit à Moyen Terme (CMT) de 245MDA
- Sous-limite : installation de la lettre de crédit (LC) pour l'importation d'équipement de 245 MDA
- Total des installations : 245 MDA
- Activité : Production du Champignons frais
- Date du compte d'ouverture: sera effectuée par l'approbation de l'application financière de crédit (CAF)
- Chiffre d'affaires: prévupour314 Mn pour la1ère année d'activité(2020).
- Les fonds propres : capitalde100 Mn DZD.

1.2 Structure de la transaction :

A- détail des lignes de crédit :

Tableau 5: Détail des lignes de crédit

Type de limite DZD(000)	Limite actuelle	Limite proposée	Commentaire
LC	0	245 000	Pour l'importation d'équipement
Prêt CMT	0	245 000	Le relais de la LC
Exposition total	-	245 000	-
Exposition nette	-	245 000	

Source: Division corporate banking ABC Bank

Prêt CMT :

- Montant : 245 MDA
- Durée : 05 ans
- Paiement des échéances : trimestriel
- Taux d'intérêt : 6,5% paran
- Paiement des intérêts : trimestriel

1.3 Stratégie proposée et horizon d'exposition de 12 mois :

1.3.1 Description du projet:

Le projet est une culture agricole moderne de champignons communément appelé champignon parisien. Situé dans une zone industrielle à l'ouest d'Alger, la ferme intègre les procédés les plus modernes en termes de conduite de production dans un environnement contrôlé, notamment en contrôlant les différents cycles de croissance du champignon et en optimisant les facteurs environnementaux.

La production sera axée sur le marché national des fruits et légumes frais. La qualité du goût, et surtout la nutrition, fournira aux ménages une alternative définitive aux produits importés.

Il peut également répondre aux besoins des professionnels de l'alimentation et des boissons.

Grâce aux techniques mises en œuvre, l'usine sera disponible tout au long de l'année

La mise en œuvre de l'usine prendra de 06 à 09 mois et l'exploitation complète de la ferme débutera 12 mois après l'ouverture de la lettre de crédit.

1.3.2 Le Planning du projet:

Le tableau suivant présente le planning du projet qui sera réalisé dans une durée de 2 ans

1.3.3 Le financement du projet :

Structure:

Tableau 6: Structure du projet

Projet	Montant M DA
Travaux civils	160
Equipement	150
Total	310

Source: ABC BANK

✓ **Financement:**

Tableau 7: Financement du projet

Source	Montant M DZD	Pourcentage %
Prêt CMT	160	79
Apport personnel	150	21
Total	310	100

Source: ABC Bank

Le coût total du projet est estimé à 310 millions de DZD, ce qui représente le coût des équipements et des coûts des travaux de génie civil.

Le projet sera financé jusqu'à (21%) par capitaux propres soit 65 MDA tandis que la banque financera 79% des besoins de l'entreprise.

✓ **Revenus attendus :**

Le Crédit à Moyen Terme (CMT) générera un revenu total de **55,7 MDA**, dont 8MDA qui sera réalisé durant la première année.

- **Lettre de crédit (LC) :**

✓ Ouverture de la lettre de crédit :

$$\text{Flux} * \text{commission de règlement} = 245\text{MDA} * 0,25\% = 0.612 \text{ MDA}$$

✓ Prise de l'engagement :

$$\text{Limite} * \text{Commission d'engagement} * 2 = 245\text{MDA} * 0.65\% * 2 = 3.19 \text{ MDA.}$$

✓ Revenu total / LC :

$$0.612 \text{ MDA} + 3.19 \text{ MDA} = 3.81 \text{ MDA}$$

✓ Revenu total 2020

$$8 \text{ MDA} + 3.81 \text{ MDA} = 11, 81 \text{ MDA}$$

1.4 Présentation des bases légales de contrepartie / crédit

SARL alpha est une nouvelle société établie. Le but de l'entreprise est de créer une ferme dédiée à la production du champignon « parisien » frais.

1.5 Propriété et gestion et l'analyse de l'industrie :

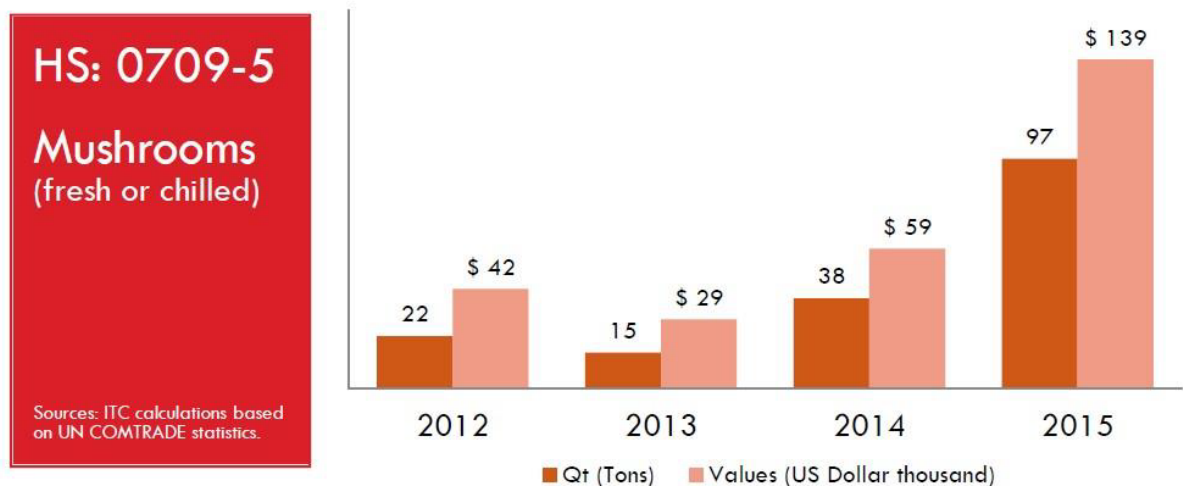
L'actionnaire principal, qui est également le responsable de la société est diplômé dans le domaine de l'agriculture.

Pour l'analyse de l'industrie ; le marché est toujours très attractif et représente 8,5 M USD

Les diagrammes ci-dessous résument les statistiques du marché des importations :

Figure 3: Les importations en frais

Les Importations en Frais



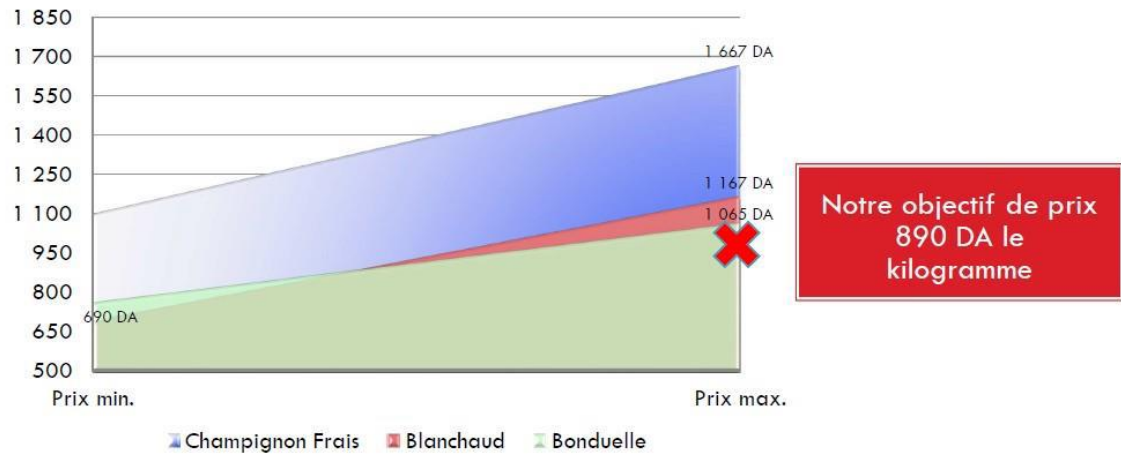
Source : ABC BANK

Les champignons adapteront une bonne position sur le marché à un prix attractif des ventes. En effet, le prix prévu atteindra 890 DZD tandis que le marché actuel (100% import) est en moyenne de 1,167 à 1,667 DZD / Kg.

L'analyse des prix est motivée dans le diagramme ci-dessous :

Figure 4: Les prix à la consommation

Les Prix à la Consommation



Source : abc Bank

2 La démarche de management des risques des crédits bancaire :

Dans cette partie nous allons essayer de mettre la lumière sur la stratégie menée par la banque ABC Algérie pour identifier, évaluer et couvrir le risque de crédit.

2.1 L'identification des risques :

L'identification des risques s'inscrit dans la démarche globale d'évaluation du profil du client, pour l'octroi du crédit sollicité, elle vise à estimer les facteurs potentiels pour les principaux types de risque auxquels la banque est exposée.

Tableau 8: Tableau des risques bancaire

Risques	Facteur	Minimisation du risque
Marché	Taux de change	Non disponible car ces entrées seront effectuées localement
Macroéconomie	La croissance du PIB	L'économie reste affectée par la chute des prix des hydrocarbures. 3% de la croissance moyenne du PIB depuis 2015 par les secteurs non hydrocarbures 6,4%. Il continuera d'être doux à moyen terme avec une

		inflation autour de 5%. L'environnement commercial reste bon surtout pour les entreprises de production en tant que client
Risque pays	Règlement	La volonté du gouvernement de progresser vers la diversification économique, la promotion des PME et le soutien aux secteurs industriel et agroalimentaire. Un code d'investissement et un cadre réglementaire à jour, des incitations fiscales et des mécanismes de soutien et d'orientation pour le secteur privé
Risque sécurité technique et opérationnelle	Endommagement des équipements et système	Afin de minimiser ce risque, la banque ABC dispose deux sites web backup qui sont synchronisés et sauvegarde quotidiennement les informations
Risque de non remboursement	Crise de trésorerie	En cas de crise de trésorerie, la solvabilité de l'entreprise sera faible, il faut donc trouver un réseau commercial adapté pour augmenter le chiffre d'affaire et sauver la liquidité de l'entreprise

Après avoir identifié les risques exposés à la banque, nous allons mener l'identification des risques liés à l'entreprise :

Tableau 9: Les risques liés à l'entreprise

Risques	Facteurs	
Position de l'entreprise	Plantes et machinerie	L'usine est récente et de technologie récente, il n'y a aucun risque de ce côté
	Rivalité concurrentielle	Les principaux avantages

Marché		<p>concurrentiels sont les suivants:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- un produit frais de qualité supérieure; 2- Disponibilité à l'année; 3- Intégration verticale de la production et de la distribution; 4- Contrôle du rapport qualité / prix. <p>Cela est possible grâce à la taille de l'opération d'une part et le choix des moyens et technologies de conduite de la production d'autre part.</p>
Concentration	Une seule production	La société ne produira que le champignon parisien, ce risque est atténué par le fait que l'entreprise sera le seul producteur de ce produit en Algérie

2.2 L'évaluation des risques par l'analyse financière :

Après avoir présenté le process de la demande d'octroi du crédit et la relation liant le client à la banque et identifié les risques, nous arrivons à la deuxième étape de la démarche de management des risques, à savoir : l'évaluation des risques par la méthode de l'analyse financière de l'entreprise et ce afin d'évaluer les besoins exacts de l'entreprise et leur adéquation avec les crédits sollicités.

Etant donné que l'entreprise alpha n'est pas encore sur le marché, les données que nous allons utiliser seront basées sur des projections.

2.2.1 Les prévisions :

La projection d'activité sera aussi évidente, le tableau suivant relate le rendement annuel de la production pour six (06) récoltes prévues.

Tableau 10: La projection d'activité

Donnée d'exploitation	An1	Année 2	3 années	4 années	5 années
Rendement kg/m ²	20	22	25	25	28
Récolte	6	6	6	6	6
Production T/an	509.4	560.4	363.8	363.8	713.2

Source : abc Bank.

2.2.2 Chiffre d'affaire de la projection :

L'entreprise s'attend à atteindre un chiffre d'affaire de 314 MDA pour la 1ère année et suivra donc une tendance à l'augmentation comme l'indique le tableau ci-dessus :

Tableau 11: Chiffre d'affaire de la projection

	Initial	+12mois	+24mois	+36mois	+48mois	+60mois
PRODUCTION VENDU	0	314,717	346,984	374,148	393,665	412,217

Source : Abc Bank

Consommation et charges :

Les charges principales sont composées de ce qui suit :

Tableau 12: Consommation et charges

Eléments	Frais en pourcentage %
Inputs	61%
Salariés	14%
Matière première	7%
Packaging	5%
Autres charges	13%

Source : ABC BANK

2.2.3 L'Evaluation du poste bilan par rapport à la somme du bilan :

Tableau 13: Evaluation du poste bilan par rapport à la somme du bilan

Actif	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Actif immobilisé / total actif	90.06%	69.07%	53.56%	42.75%	32.31%	23.72%
Immobilisations corporelles	90.06%	69.07%	53.56%	42.75%	32.31%	23.72%
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
Actif circulant / total actif	9.94%	30.93%	46.45%	57.25%	67.69%	76.28%
Stock	1.40%	6.12%	4.92%	4.92%	4.64%	3.77%
Créance	1.90%	4.20%	3.90%	3.46%	6.06%	6.24%
Trésorerie	6.64%	20.61%	37.63%	48.87%	56.99%	66.27%
Total %	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Capitaux permanents	99.93%	93.56%	94.2%	94.48%	91.7%	91.77%
Fond propre	27.88%	30.63%	39.28%	53%	63.25%	74.14%
DLMT	72.05%	62.93%	54.92%	41.48%	28.45%	17.63%
Passif circulant (DCT)	0.07%	6.44%	5.79%	5.52%	8.3%	8.23%
Dette fournisseur	0.07%	6.44%	5.58%	5.30%	8.09%	8.04%
Trésorerie	-	-	0.39%	0.22%	0.21%	0.19%
Total passif %	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Unité : en milliers de dinars

Interprétation sur la structure du bilan :

✓ **La structure de l'actif :**

• **Les actifs immobilisés :**

Ils représentent 90.06% du total du bilan en 2020, et ce dernier va diminuer au fil des années jusqu'à atteindre 23.72% en 2025, et cette diminution est due aux amortissements des immobilisations corporelles.

• **Actifs circulants :**

L'actif circulant est en progression continue, avec 9.94% en 2020 jusqu'à 76.28% en 2025, cette amélioration est due à l'augmentation des créances client qui sont de 6508 DZD en 2020 pour atteindre un montant de 36 022 DZD en 2025.

L'importance de cette rubrique réside dans le fait qu'il s'agit d'un élément justificatif d'un bon écoulement des Stocks.

Quant aux disponibilités nous constatons qu'elles sont en augmentation significative et cela n'est certainement pas une bonne décision de la part de l'entreprise car elle laisse de l'argent gelée.

✓ **La structure du passif :**

• **Les capitaux permanents :**

Ils représentant la quasi-totalité du bilan ils vont atteindre en 2020 un taux de 99.93% du bilan, mais ils vont connaître une diminution en 2025 soit un taux de 91.77%.

Cette forte position est très avantageuse pour l'entreprise compte tenue de l'importance du fonds propres qui vont passer de 27,88% du bilan en 2020 à 74.74% en 2025. Ce qui explique la politique de désendettement menée par l'entreprise.

✓ **Les dettes à court terme :**

En 2020 cette dette représentera 0.07% du bilan, autrement dit elle sera quasiment inexistante, puis elle va augmenter au fil des années pour atteindre un taux de 8.23% en 2025.

Les dettes à court terme sont minimales comparées aux avoirs dont dispose l'entreprise, autrement dit les disponibilités.

Nous pouvons dire après cette analyse des différentes postes du bilan financier que l'évolution financière de cette entreprise est positive.

2.2.4 Détermination et analyse des Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG) :

Tableau 14: Tableau SIG

	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Vente marchandise	-	314 717	346 984	374 148	393 665	412 217
Marchandise Consommé	1 381	193 428	196 457	202 875	206 025	203 350
Marge brut	(1381)	121 289	150 527	171 273	187 640	208 867
Production vendu	-	-	-	-	-	-
Produit stocké	-	-	-	-	-	-
Produit immobilisé	-	-	-	-	-	-
Prestation fournis	-	-	-	-	-	-
Chiffre d'affaire	-	121 289	150 527	171 273	187 640	208 867
Matière et fourniture consomme	-	-	-	-	-	-
Service	-	-	-	-	-	-
Valeur ajoutée	(1 381)	121 289	150 527	171 273	187 640	208 867
Frais de personnelles	3 170	29 367	32 118	37 666	41 820	44 887
Frais généraux et administrative	32	294	321	377	4 355	4 571
Excédent brut d'exploitation	(4 583)	91 628	188 088	133 230	124 575	138 642

(EBE)						
Autre produits Opérationnelle	-	-	-	-	-	-
Autres charges opérationnelles	-	-	-	-	-	-
Dotation aux Amortissements	-	35 782	35 782	37 989	36 528	36 448
Provision et perte de valeur	-	-	-	-	-	-
Reprise sur produit et perte de valeur	-	-	-	-	-	-
Résultat opérationnel (RO)	(4 583)	55 846	82 306	95 241	104 937	122 961
Produit financier	-	-	-	-	-	-
Charges financières	-	22 307	20 378	18 487	16 041	13 661
Résultat financier	-	(22 307)	(20 378)	(18 487)	(16 041)	(13 661)
Résultat ordinaire avant impôt	(4 583)	33 539	61 568	76 754	88 896	109 300
Charge extraordinaire	-	-	-	-	-	-
Produit extraordinaire	-	-	-	-	-	-
Résultat brut de l'exercice	(4 583)	33 539	61 568	76 754	88 896	109 300
IBS	-	-	-	-	16 890	20 767
Résultat net	(4 583)	33 539	61 568	76 754	72 006	88 533

Dotations aux amortissements	-	35 782	35 782	37 989	36 528	36 448
Variation du BFR	-	5 267	(636)	(136)	(1 564)	(2 554)
Capacité d'auto financement	-	64 054	97 986	114 879	109 249	106 768

Source : réalisé par l'étudiante

Interprétation :

On remarque qu'au fil des années l'entreprise va commencer à réaliser un chiffre d'affaire qui va s'accroître avec le temps.

En 2021 elle réalisera un montant de 121 MDA qui atteindra 208 MDA en 2025 soit une augmentation en valeur de 87 MDA.

Ces chiffres d'affaire importants vont entraîner une valeur ajoutée appréciable durant les quatre années qui suivent.

En remarque la même chose pour l'excédent brut d'exploitation (EBE) en 2020, puis l'entreprise commencera à réaliser un EBE en 2021 avec une valeur 91,628 MDA pour atteindre 138 MDA en 2025.

La différence qu'on remarque entre l'EBE et le résultat opérationnel (RBE) est dus aux dotations aux amortissements, mais cela n'empêche pas le résultat opérationnel d'être en nette augmentation au fil des années.

Quant aux résultats nets, ils seront positifs et nous avons constaté une évolution positive durant la période prévisionnelle.

D'après l'analyse des soldes intermédiaire de gestion et la capacité d'autofinancement qui sont en évolution favorable suite à la hausse prévu du Chiffre d'Affaires, nous pouvons déduire que l'entreprise aura une bonne situation financière.

2.2.5 La capacité d'endettement de l'entreprise :

U : en milliers de dinars

Tableau 15: La capacité d'endettement

	1ère année	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
EBE	91 628	118 088	133230	124 575	138 642
Charge financière	22 307	20 738	18 487	16 041	13 661

Taxe payée en espèce (IBS)	-	-	-	16 890	20 767
Variation du BFR	5 267	(636)	(136)	(1 564)	(2 554)
Totale CAF	64 054	97 986	114 879	109 249	106 768
DLMT	264 899	266 362	209 223	152 607	101 738
Trésorerie	-	1 023	1 114	1 113	1 111
Endettement net	264 899	265 339	208 109	151 494	100 627
Capacité de remboursement (Endettement net / CAF)	4,14	2,71	1,81	1,39	0.94

Source: établie par l'étudiante

Interprétation:

On remarque que durant la première année de l'activité de l'entreprise, elle est carrément incapable de faire face à ses engagements car ses ratio ont dépassé la norme qui est au maximum 4, mais à partir de la 2eme année le ratio enregistré est de 2.71 et il est en baisse continue jusqu'à en arriver à 0.94 en 2025 cela signifie que l'endettement de l'entreprise est acceptable et qu'elle est compétitive dans le marché donc elle est capable de rembourser ses dettes.

2.2.6 Test de résistance (Stress test): diminution l'EBE d'un pourcentage de 50% :

Le test de résistance évalue ce que serait le comportement d'un portefeuille de l'entreprise dans un contexte d'activité dégradé. Ils contribuent aussi à l'identification, à la mesure et au pilotage des risques.

Nous allons donc diminuer l'excédent brute d'exploitation de 50 % pour voir son impact sur le portefeuille de l'entreprise alpha et sa capacité de remboursement

Tableau 16: Test de résistance

	1ère année	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
EBE	45 814	59 044	66 615	62 287,5	69 321
Charge financière	22 307	20 738	18 487	16 041	13 661
Taxe payée en espèce (IBS)	-	-	-	16 890	20 767
Variation du BFR	5 267	(636)	(136)	(1 564)	(2 554)
Totale CAF	27 240	38 942	48 264	30 920,5	37 447
DLMT	264 899	266 362	209 223	152 607	101 738
Trésorerie	-	1 023	1 114	1 113	1 111
Endettement net	264 899	265 339	208 109	151 494	100 627
Capacité de Remboursement (Endettement net / CAF)	9.72	6.81	4.31	4.9	2.69

Source : établie par l'étudiante

Interprétation :

La diminution de EBE de 50% pour chaque année par rapport aux prévisions initiales a conduit à une augmentation remarquable de la capacité d'endettement durant la période de remboursement du crédit octroyé.

Donc en situation extrêmement négative, il y'a un risque de remboursement car le ratio d'endettement est élevé, l'entreprise Alpha est carrément incapable de faire face à ces engagements car ses ratios ont dépassé la norme qui est au maximum 4, mais on remarque qu'en 2025 le ratio enregistré est de 2.69. Malgré cela l'entreprise reste très risquée.

2.2.7 Calcul de d'autres ratios :

Tableau 17: Tableau de calcul des ratios

Type de ratios	Le ratio	Mode de calcul	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Liquidité	Liquidité générale	AC/DCT	141,8	4,80	8,02	10,37	8,16	9,27
	Liquidité réduite	(AC-Stock) / DCT	121,8	3,85	7,17	9,48	7,60	8,81
Ratios de structures	risque de liquidatif	FP/Σ Actif	0,279	0,31	0,39	0,53	0,63	0,74
	Endettement	ΣDettes /ΣActif	0,72	0,69	0,607	0,470	0,37	0,26
	Capacité D'endettement	FP / Capital permanent	0,28	0,327	0,417	0,561	0,69	0,808
Ratios de rentabilité	Rentabilité économique	Résultat/ ΣActif	-	0,0797	0,127	0,1522	0,134	0,153
	Rentabilité commerciale	Résultat / Σ CA	-	0,277	0,409	0,448	0,384	0,424
	Rentabilité financière	Résultat / Fp	-	0,26	0,323	0,287	0,212	0,207

Source : établie par l'étudiante

Interprétation :

Ratio de liquidité générale :

Il mesure la capacité d'une entreprise à acquitter ces dettes à courts termes, on remarque que ce ratio est supérieur à 1 durant toutes les années d'études, ce qui signifie que l'actif circulant permet de financer au moins le passif circulant (DCT), donc on peut considérer l'entreprise comme solvable à court terme.

Ratio de liquidité réduite :

On remarque que ce ratio est supérieur à 1 aux files de temps, cela veut dire que l'entreprise a la capacité de régler ses dettes à courts termes sans avoir besoin d'écouler les stocks.

Ratio de couverture risque de liquidité :

On remarque que les taux dépassent largement les 25% ce qui signifie que l'entreprise a une somme de fond propre très importante par rapport à l'actif, ce taux va atteindre les 74% en 2025.

Ratio d'endettement :

En remarque que ce taux diminue au fil des ans ce qui signifie que le niveau d'endettement de l'entreprise diminue d'année en année, car elle rembourse ses dettes.

Ratio de capacité d'endettement :

On remarque qu'en 2020, 2021, 2022 l'entreprise ne dispose pas de capacité d'endettement, car le rapport entre les fonds propres et les capitaux permanents est inférieur à 50%.

Cependant on remarque qu'à partir de 2023 l'entreprise pourra enregistrer une capacité d'endettement et ce pourcentage va augmenter pour atteindre les 80,8% en 2025.

Ratio de rentabilité :

Que ce soit en termes de rentabilité économique, commerciale ou financière cette entreprise a une bonne situation sur la période étudiée.

Ratios d'activité et de rotations :

Tableau 18: Ratios d'activité et de ratios

Le ratio	Mode de calcul	2020	2021	2022	2023	2024	2024
Ratio de stock	$(\text{Stock} \times 360) / \text{CA}$	-	76,42	57,05	52,19	47,73	37,52
Délai client	$(\text{client} \times 360) / \text{CA}$	-	52,44	45,18	36,64	62,35	62,09
Délai fournisseur	$(\text{fournisseur} \times 360) / \text{CA}$	-	80,45	64,72	56,17	83,27	79,92

Source : établie par l'étudiante

Ratios de rotation :

On remarque que les stocks sont très élevés, ce qui signifie que l'entreprise ne gère pas bien ses stocks néanmoins ce ratio diminue durant les années d'étude.

On remarque aussi que les délais fournisseur sont beaucoup plus élevés que ceux du client.

2.3 La couverture des risques :

Après avoir évalué le risque par la méthode d'analyse financière, on passe à la 3eme partie du processus qui est la couverture du risque, comme on dit "*mieux vaut prévenir que guérir*" de ce fait, la banque doit prendre des précautions afin d'éviter au maximum les risques.

Cela repose généralement sur des techniques de réduction du risque qui permettent de se protéger partiellement ou totalement contre les risques d'insolvabilité du client (débiteur)

Pour le l'entreprise Alpha, la banque ABC Algérie a mis en place des mécanismes de protection pour couvrir le risque crédit, ces techniques sont généralement les même pour tous les clients de la banque.

2.3.1 Conditions bloquantes:

- Signature de la couverture de crédit
- Garantie personnelle de l'actionnaire principale de l'entreprise
- Domiciliation de 100% du chiffre d'affaire de la société chez l'ABC BANK

2.3.2 Conditions non-bloquantes:

- Aucune distribution de dividendes pendant la période de prêt
- Hypothèque des propriétés jusqu'à 50 MDA au moins
- Hypothèque des terres abritant le projet.

Au cas de souvenances d'impayés, la banque examinera la situation avec le client dans le but de formuler un règlement aimable et traite la situation selon le degré de risque. S'il y'aura une persistance de la situation de non-paiement, l'ensemble des démarches et des formalités requises seront à la charge de l'avocat conventionné avec l'agence domiciliataires pour mettre en œuvre la garantie.

3 Synthèse et suggestions :

Après avoir analysé le processus de gestion du crédit au sein de la banque ABC Algérie nous constatons que le risque est un effet d'incertitude sur l'atteinte des objectifs plus au moins prévisible. Nous constatons aussi que l'outil principale d'évaluation des risque crédit au sein d'ABC banque Algérie c'est l'analyse financière qui est la base d'une analyse complémentaire sur le logiciel MOODY'S, nous confirmons ainsi l'hypothèse proposé au début de notre travail de recherche.

En comparant nos connaissances théoriques à la pratique bancaire, durant trois mois de stage au sein d'ABC banque Algérie Nous allons proposer des suggestions pour faire face aux

différents risques. Cela permettra de mettre en œuvre des actions correctrices et des techniques innovantes pour optimiser la gestion de risque crédit.

- La formation du personnel est un moyen très important pour gérer correctement le risque. La banque doit renforcer les séminaires dédiés à la gestion du risque, pour que le personnel soit plus sensibilisé aux menaces liées aux crédits.
- Etablir un manuel de procédure de crédit plus simple, qui peut prendre la forme d'une « check list » pour que le dossier soit le plus complet possible.
- Standardiser le plus possible les documents de crédit pour gérer plus facilement les erreurs ou les informations manquantes.
- Multiplier les garanties pour sécuriser au maximum les engagements.

Dans un contexte d'innovation constante la banque ABC Algérie peut améliorer ou développer de nouveaux outils de gestion du risque de crédit tels que le RAROC (Risk Adjusted Return On Capital), Le RAROC est une méthode qui permet une allocation optimale des fonds propres. Il s'agit d'un outil de mesure des performances bancaires très efficace. Beaucoup de techniques d'évaluation des performances ont un aspect théorique tandis que le RAROC a une approche très pratique. « Le Risk Adjusted Return On Capital est un instrument de mesure utilisé au sein des banques et des institutions financières pour pouvoir effectuer des comparaisons de performances expos ou des choix d'allocations de ressources entre des investissements, des produits ou des divisions présentant des profils de risque et de rentabilité différents ».

- Mettre en place une procédure de crédit numérique dans le même principe que les banques en ligne. Les informations peuvent circuler plus rapidement et facilement entre les services. Les données s'égareront moins facilement vu qu'elles sont directement archivées. Tant que l'ensemble des informations nécessaires ne sont pas complétées, le dossier ne peut être finalisé ce qui diminue les dossiers incomplets.

Conclusion :

En se basant sur les résultats de l'étude que nous avons menée, et vu les éléments positifs développés émanant de cette dernière tel que sa structure financière et son potentiel et les résultats réalisés et compte tenu de la nature des crédits sollicités, la banque a donné un avis favorable pour accorder un crédit à l'entreprise Alpha car elle représente un nouveau marché très attrayant.

L'étude que nous avons portée pour ce projet est complètement différente avec celle du chargé d'étude et cela pour les raisons suivantes :

- Le chargé d'étude s'est simplement contenté de calculer certains ratios tels que le ratio de capacité de remboursement et le ratio d'endettement avec le logiciel MOODYS.
- L'utilisation des techniques d'évaluation sont complètement absentes.

Nous tenons à signaler que le chargé d'étude n'a pas porté une étude précise concernant le projet et sa prise de décision a été basée beaucoup plus sur les garanties existantes. Ces dernières constituent les éléments qui intéressent plus le chargé d'études. En effet la décision de crédit ne doit pas être motivée par les garanties car elles n'assurent en rien la rentabilité future du projet, aussi leurs mises en jeu ne permettent pas toujours le recouvrement total des créances.

Conclusion générale

Conclusion générale

Sur le plan théorique, le risque est un effet d'incertitude sur l'atteinte des objectifs ou un danger éventuel plus au moins prévisible.

Dans le secteur bancaire, le risque de crédit est un élément inséparable de l'activité de prêt dans sa mission d'intermédiaire financier. Ce risque peut aller du simple retard de remboursement à une perte totale de la créance et des intérêts. En effet, le risque de contrepartie (risque de crédit) c'est celui de ne pas être remboursé du fait de l'insolvabilité de l'emprunteur, Il présente un aspect externe découle de l'insolvabilité de l'emprunteur et un aspect interne lié à la façon dont la banque organise la distribution du crédit qui doit être encadrée par des procédures formalisées et d'une manière rigoureuse. Donc la première hypothèse est approuvée.

Pratiquement parlant, l'évaluation de risque crédit est basée plus au moins sur le résultat de logiciel MOODYS, les critères sur lesquelles est basé ce logiciel son pareil pour tous les dossiers des emprunteurs, alors que chaque emprunteur ou entreprise a des données ou informations différents des autres.

D'ailleurs les banques détiennent un véritable avantage en matière d'évaluation du risque de contrepartie d'où les outils utilisés tiennent compte de la qualité de la contrepartie : particuliers ou entreprises, États, autre banque...etc. Parmi ces outils d'évaluation et de gestion il y a ceux qui sont traditionnels et nouveaux, à savoir : l'analyse financière, le scoring, la VAR, la notation interne et externe, etc. Donc la deuxième hypothèse est confirmée.

Ainsi la prévention du risque de contrepartie s'effectue de façon individualisée avec la prise de garanties, le partage du risque et les dérivés de crédit, quant à la prévention globale qui s'applique au portefeuille d'actif à risque de contrepartie, la couverture est nécessaire pour maintenir la solidité financière et santé patrimoniale du client afin d'assurer le remboursement du crédit accordé.

En conclusion, malgré tous les efforts faits par le banquier, les décisions portant sur l'octroi du crédit demeurent toujours soumises au risque. L'évolution permanente des techniques bancaires permet aux banques d'avoir accès à différents types de couvertures. Nous pensons que des études comparatives menées dans cette perspective permettront d'avoir une meilleure appréciation des pratiques de la banque ABC Algérie dans l'octroi du crédit.

Bibliographie

Bibliographie:

Livres:

- A. SADRI, « Audit et contrôle interne bancaire » Edition AGFES, Paris, 2002, P40.
- Anne-Marie BOUVIER et Charlotte DISLE ; « Introduction à la comptabilité » ; p299 ; édition Dunod ; Paris ; 2008.
- Bessis J, « gestion des risques et gestion des actif-passif des banques », Edition Dalloz ; Paris 1995, P5 – 20
- BEGUIN.J-M et BERNARD, « l'essentiel des techniques bancaire », groupe Eyrolles, paris, 2008, P.258
- Christiane DESCAMPS, jacques SOICHOT : « Economie et gestion de la banque » Ed EMS, 2002.P 100
- COHENE.E « analyse financière » 5ème Ed.Economica, Paris, 2001, P3.
- Claude-Annie Duplat , « Analyser et maîtriser la situation financière de son entreprise», Librairie Vuibert R
- DIETCH.M et PETEY.J « Mesure et gestion du risque de crédit dans les institutions financières » Ed, Revue banque éditeur, Paris, P.48
- Emery NTWARI « La gestion du risque de crédit bancaire dans un contexte de crise économique » 2008 <http://www.memoireonline.com>
- GRANDUGUILLOT.B « analyse financière : les outils du diagnostic financier », Ed. GUALINO, Paris,2002, P.137
- Guy CAUDAMINE, Jean MONTIER : « banque et marché financiers » Ed ECONOMICA, 1998, P142
- Henri CALVET : « Etablissement de crédit : appréciation, évaluation et méthodologie de l'analyse financière ». ED Economica, Paris 1997, P.78
- Hennie van Greuning. Sonja Brajovic, Analyse et gestion de risques bancaires, Ed, ESKA 2004, P.135
- John Hull, « Gestion des risques et institutions financiers ». Édition PEARSON France, 2013. P410 - 434
- KARYOTIS.D « la notation financière : une nouvelle approche du risque », Ed la revue banque, Editeur, Paris, 1995, P.16
- Laurent Piedrandrei , Risk management , gestion des entreprise banques et assurances , DUNOD ;2015 p 4- 15-65

- Luc BERNET-ROLLANDE, Principes de technique bancaire, Ed : DUNOD, Paris, 2008 P.342
- Petit DUTALLIS G , le risque du crédit bancaire , édition DUNOD , paris 1999 , p20
- Philippe COURREGÉ, Bernard BARTHELEMY la gestion des risque, Éditions d'Organisation, 2004, p8
- Philippe N ; banques et banque centrale dans la zone euro, 1^{er} édition, BOECK université ; Bruxelles 2004 P 50.
- Sylvie de COUSSERGUE : « Gestion de la banque : du diagnostic à la stratégie » 4^{ème} Edition DUNOD.2005. P105

Articles scientifiques :

- L'évaluation du risque de crédit des entreprises: cas de la banque congolaise de l'habitat Joanna N.S. Julie Makany et Chantal Gabsoubo Yienezoune
- Le crédit bancaire aux PME , de J St-Pierre - 1998

Mémoires :

- Analyse des déterminants d'octroi de crédits bancaires aux entreprises Cas de la Banque Atlantique Sénégal ANALYSE DES DETERMINANTS DOCTROIDE CREDITS BANCAIRES AUX ENTREPRISES CAS De BANQUE ATLANTIQUE SENEGAL
- Romain Sublet, La gestion du risque de crédit bancaire sur les portefeuilles professionnels et particuliers, 2015/2016
- ILHEM ZORGUI : « Le risque de crédit : évaluation à partir des engagements des banques auprès des grands groupes tunisiens », Faculté des sciences juridiques, économiques et gestion de Jendouba - Mastère banque finance 2006.
- EMERY NTWARI : « La gestion du risque de crédit bancaire dans un contexte de crise économique », 2008. <http://www.memoireonline.com>.

Textes Juridiques :

- Règlement 2002_03 du 14 novembre 2002 portant sur le contrôle interne des banques et établissements financiers.
- Loi N° 03-11 du 26 aout 2003 relative à la monnaie et au crédit, Article 68
- Le règlement de la banque d'Algérie N°2002-03

Site Web :

www.Ressources.auneg.fr consulté en 12 février 2019 à 11h

www.bank-abc.com consulté le 15 mars à 9h

www.memoireenligne.com consulté le 18 avril à 15h

www.cairn.info/ consulté le 25 février à 22h

Annexes

Annexes 01 : L'actif

Unité en milliers de dinars

Actifs	31-12-2020	31-12-2021	31-12-2022	31-12-2023	31-12-2024	31-12-2025
Totale Actif non courant	308 237	290 769	259 767	215 598	173 323	136 874
Bâtiments	141 748	141 748	125 601	128 514	121 380	114 245
Machines et équipements	149 675	149 675	133 635	108 309	81 077	55 216
Autres immobilisations	16 814	36 841	32 582	22 943	13 141	3 861
Immobilisation brut	308 237	328 264	301 818	259 766	215 598	173 322
Dotation aux amortissements	-	37 495	42 051	44 168	42 275	36 448
Totale Immobilisation.net	308 237	290 769	259 767	215 598	173 323	136 874
Actif courant	34 032	130 192	225 213	288 741	353 084	440 163
Trésorerie	22 720	86 774	182 467	246 478	305 706	382 371
Créance client	6 508	17 669	18 891	17 433	32 500	36 022
Stock	4 776	25 748	23 853	24 830	24 878	21 770
Totale actif	342 269	420 961	484 980	504 339	536 407	577 037

Annexes 2 : Le passif Unité en milliers de dinars

Passif	31-12-2020	31-12-2021	31-12-2022	31-12-2023	31-12-2024	31-12-2025
passif non courant	246 612	264 899	266 362	209 223	152 607	101 738
dette à long terme	246 612	264 899	266 362	209 223	152 607	101 738
Passif courant	240	27 106	28 094	27 838	44 516	47 482
Fournisseur	240	27 106	27 071	26 724	43 403	46 371
Emprunt requis	-	-	1 023	1 114	1 113	1 111
Total	246 852	292 005	294 456	237 061	197 123	149 220
Capital	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Bénéfice non Repartie	(4 583)	22 956	90 524	167 278	239 284	327 817
Fond propre	95 417	128 956	190 524	267 278	339 284	427 817
Totale passif net	342 296	420 961	484 980	504 339	536 407	577 037